

JUILLET  
AOÛT  
SEPTEMBRE  
2023

# Reflet

SAINT-PALAIS-SUR-MER



ZOOM SUR

SAINT-PALAIS-SUR-MER :

**une ville  
sportive**



**SAINT  
PALAIS  
SUR-MER**



## Festival « Saint-Palais Parade » : L'archipel de Pan

8<sup>e</sup> édition – « Sites en scène »

**JEUDI 20 JUILLET 2023**

🕒 21h

📍 Centre-ville



© Cie elixir

# sommaire

**2**  
Temps fort



**28**  
Sortir

Agenda  
Événements  
Centre culturel

**4**  
L'actu

Retour en images  
L'info saint-palaisienne  
Le conseil municipal



**40**  
Les ASSOS



**22**  
Zoom sur...

Saint-Palais-sur-Mer :  
une ville sportive



**43**  
Nouveaux commerces  
État civil  
Expression libre



**45**  
Infos pratiques

**26**  
Histoire



**47**  
Sur Instagram



# Édito

**Chères Saint-Palasiennes,  
Chers Saint-Palaisiens,  
Chers Visiteurs,**

Chaque année, les vacances d'été sont attendues avec impatience. C'est traditionnellement **le temps de la transition**

**et du repos, du partage et des retrouvailles.**

L'année 2023 est compliquée pour de nombreuses raisons : guerre en Ukraine, inflation record sans précédent qui touche notre pouvoir d'achat, crise énergétique mondiale, montrant notre dépendance, sécheresse extrême qui nous fait craindre le pire pour notre massif forestier, montée du mécontentement dans la rue et du manque de civisme et de respect... Toutes ces mauvaises nouvelles ne font qu'accroître les angoisses qui accompagnent notre quotidien. L'espoir réaliste du retour progressif à la normale à la suite de la crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier de **rester vigilants en matière de gestes barrières.**

Heureusement dans notre ville nous connaissons **des satisfactions, vivons des moments de convivialité et d'échange** qui tordent le cou au sentiment que l'on ne peut rien y changer. Si chacun d'entre nous concède parfois un petit effort de tolérance, de solidarité, un petit pas vers l'autre, **alors nous pourrions vivre ensemble un bel été.**

Ma vision de Saint-Palais-sur-Mer reste celle **d'une commune à taille humaine animée et dynamique**, dans un cadre verdoyant, qui offre une qualité de vie appréciable dans le partage et la simplicité. Notre commune de bord de mer, qui voit sa population passer de 4 000 à 40 000 habitants, se doit de **garder son esprit de station familiale et « village »** où prédominent la convivialité, la qualité des services offerts et la vitalité associative.

C'est l'ambition que l'équipe municipale et moi-même portons pour notre commune : celle **d'un développement maîtrisé, harmonieux et durable.**

À cet effet, des projets sont d'ores et déjà engagés avec l'exigence de promouvoir des espaces publics avec des équipements de qualité, des espaces végétalisés préservés, des chemins piétons agréables ou la conservation de la quiétude du parc Raymond Vignes.

**Remerciements à nos agents** pour le fleurissement remarquable et l'îlot de fraîcheur en centre-ville, au travail de **tous les bénévoles** de nos associations ou de nos **sapeurs-pompiers** volontaires, à l'action chaque jour de **notre nouvelle équipe de propreté**, ou encore à la présence de plus de 300 d'entre vous au **2<sup>e</sup> grand repas du lac.**

Toutes ces actions, toutes ces manifestations, tous ces moments affirment notre besoin de nous retrouver, notre besoin de faire société.

Notre service événementiel vous a élaboré un programme riche et varié qui vous permettra de vous détendre tout au long de l'été en participant à ses manifestations.

Je n'oublie pas tous les **commerçants** prêts à vous accueillir et à qui je souhaite une excellente saison estivale.

Cette saison est à notre porte avec son lot de plaisirs mais aussi de nuisances. Aussi, pour mieux vivre ensemble cette période de vacances pour certains, de labeur pour d'autres, festive ou reposante, **je demande à chacun un esprit de respect et de tolérance.**

Nos agents municipaux et les élus de mon équipe vous souhaitent **à tous UN BEL ÉTÉ.**

**Bien chaleureusement,  
Votre maire,  
Claude BAUDIN**



Retrouvez **Replet** en ligne sur **stpalaissurmer.fr**



**LE TRI  
+ FACILE**



10-31-1685



Hôtel de ville – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 – mairie@stpalaissurmer.fr / Site : www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 / **Responsable de la publication** : Claude BAUDIN / **Responsable de la rédaction** : Fabienne LABARRIÈRE / **Participants** : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / **Responsable de la communication** : Baptiste TONIN / **Chargée de communication** : Kristell GOYEAU / **Design graphique et réalisation du magazine** :

© agencescoopcommunication 13776-MEP / **Impression** : Atlantique Offset – La Tremblade / **Couverture** : Adobe Stock.



# Rétrospective

**DU 18 AU 24 MARS**

## Électrosession

Une très belle semaine consacrée à la musique électroacoustique organisée par le conservatoire. Photos : master class avec des musiciens de l'ensemble Ars Nova et randonnée électro.

📍 Centre culturel



**MARS**

## Distribution de pièges à frelons asiatiques

L'agglomération Royan Atlantique a renforcé cette année sa lutte contre les frelons asiatiques en offrant des pièges aux habitants. À Saint-Palais-sur-Mer, près de 250 pièges ont été distribués. Nos remerciements aux délégués de quartier pour leur participation dans cette distribution.

📍 Hôtel de ville

**AVRIL**

## Jeu-concours à l'école pour Pâques

L'équipe de la restauration scolaire a réalisé un jeu-concours auprès des écoliers : celui qui trouve le poids en chocolat des œuvres réalisées gagne un cadeau.

📍 Groupe scolaire Lucien Robin



**DIMANCHE 9 AVRIL**

## Course du Pont du Diable-Yannick Montus

637 coureurs étaient sur la ligne de départ de cette course emblématique du pays royannais.



**DIMANCHE 9 AVRIL**

**Feu d'artifice de jour**

Inédit : un feu d'artifice coloré a été tiré en plein jour, venant clôturer un week-end sportif autour de la course du Pont du Diable

📍 Plage du Bureau

© Dominique Fougère

**DU 2 AU 6 MAI**

**Les Palabreurs**

Lectures, cinéma, quiz, théâtre... pour cette 8<sup>e</sup> édition sur le thème « Tous des héros », proposés par le centre culturel.

📍 Salle Michel Legrand

**VENREDI 12 MAI**

**Accueil des nouveaux Saint-Palaisiens**

La ville et les services de la mairie ont été présentés par M. le Maire, les membres du conseil municipal et le directeur général des services à la quarantaine de participants lors de ce traditionnel moment convivial.

📍 Hôtel de ville





**SAMEDI 13 MAI**

**Nikki et Jules**

Une prestation de très haut niveau pour ce concert entre Jazz Roots et Soul Blues, en partenariat avec le jazz Dixie Folies de La Rochelle.

📍 Salle Michel Legrand

**VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 MAI**

**Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature**

Rallye découverte, initiation à la pêche, remise des prix du concours photo, découverte des libellules (ci-contre)... autant d'animations et d'opérations de sensibilisation pour la préservation de notre environnement.

150 convives ont participé à la soirée festive et musicale.  
📍 Parc Raymond Vignes.



© François Cassian



© François Cassian

**MERCREDI 31 MAI**

**Ateliers Facebook**

Premier atelier organisé par les conseillers numériques Coclic'O sur l'utilisation du réseau social Facebook. Objectif: rendre le numérique accessible, gratuitement.

📍 Salle Vasco de Gama

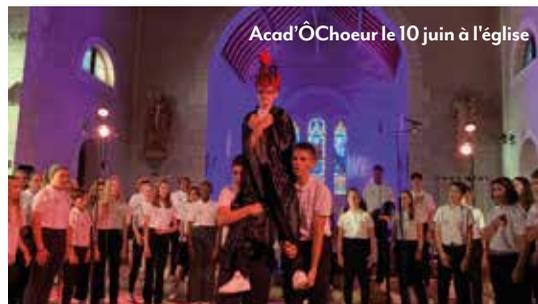




**DIMANCHE 4 JUIN**

### Le Grand Repas du lac

300 personnes ont partagé cette belle journée conviviale et champêtre organisée par la municipalité, autour d'un repas suivi d'une animation dansante.  
 ♡ Parc Raymond Vignes



Acad'ÔChoeur le 10 juin à l'église



Les Voice Messengers le 11 juin, salle Michel Legrand

**DU 6 AU 11 JUIN**

### Festival « Histoires de chœurs »

Pour les 10 ans du festival, 5 concerts de chœurs, amateurs et professionnels, ont été proposés par le conservatoire du centre culturel Boris Vian.



Radio-Byzance – samedi 17.06



Cariba – vendredi 16.06

**LES 16 ET 17 JUIN**

### Festival Musiques et Gastronomie du Monde

Une 29<sup>e</sup> édition qui a tenue toutes ses promesses ! Des concerts de qualité, un public nombreux et un site exceptionnel, la saison des festivités sur l'esplanade du Concié a commencé de la meilleure des manières.

♡ Esplanade du Concié



K.O.G. – samedi 17.06



5000 personnes rassemblées sur les deux jours dans la bonne humeur

© Xavier Renaudin

© Xavier Renaudin

© Tony Voisin

© Xavier Renaudin

# L'ACTU

## Travaux



**L'enseigne du centre nautique** a été remplacée en mai 2023. Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés sur la rotonde (peinture jaune). Le centre nautique est désormais prêt pour la saison.

**Installation de portillons à l'arrière du Spot,** à la demande de la copropriété. L'accès est désormais fermé au public la nuit de 20h à 8h depuis le 15 juin 2023.



**Réalisation d'un réseau d'eaux usées** devant la mairie avec reprise des tabourets de branchement.

**Campagne de peintures routières** dans toute la ville.



**Travaux de sécurisation :** pose de garde-corps devant La Poste et au club house du tennis club.

**Le pôle santé s'appellera « Simone Veil »**

Différents noms ont été proposés par les membres du Conseil municipal. À la suite d'un vote, le nom de Simone Veil a été retenu car en lien très fort avec le monde de la santé, notamment ses actions en faveur des femmes et la promulgation de la loi IVG en 1975.





**Îlots de fraîcheur**  
Place du Commerce

### Pose de bornes amovibles

en centre-ville pour permettre la piétonnisation de l'avenue de la République les vendredis et samedis soir en saison.



## Travaux prévus à l'automne

**Rue des Écoles :** réaménagement de la voirie et des trottoirs.

**Avenue des Peupliers :**

travaux d'enfouissement :

étude en cours avec le SDEER.

**Rue des Violettes et rue des Camélias :** réfection de la chaussée et des trottoirs.

## Services techniques

**Modification des horaires d'accueil du public en mairie**

Du lundi au jeudi : de 14h à 17h

Le vendredi : de 14h à 16h30

## URBANISME

### Entre mer et lac, imaginons l'arrière centre-ville

*La réflexion collective sur le devenir de l'arrière centre-ville de Saint-Palais-sur-Mer avance !*



Les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin derniers, les urbanistes de l'agence Deux degrés, accompagnés de Michèle Laruë-Charlus, qui a piloté le projet urbain de Bordeaux durant 25 ans, Olivier Gien, architecte chez Alterlab (La Rochelle), Lina Signer, paysagiste chez LS2 (Bordeaux) et Arnaud Duchet-Annez, urbaniste chez Urbagénèse (La Rochelle), ont travaillé sur différents scénarios d'aménagement.



Ces scénarios vous seront présentés, **du 11 juillet à 11 septembre prochain**, dans **une exposition installée à l'accueil de la mairie** et sur la **page internet** dédiée au projet : <https://www.stpalaisurmer.fr/vivre-ensemble/travaux/etude-entre-mer-et-lac>

Ces scénarios seront également présentés devant la salle des fêtes, **les 11 et 23 juillet ainsi que le 23 août**, de 10h à 13h. Les Saint-Palaisiens seront invités à laisser des avis sur les scénarios présentés.

À l'issue de l'analyse des remarques des habitants, un choix du projet d'aménagement sera réalisé par l'équipe municipale et présenté en réunion publique **le 19 octobre 2023**.

## URBANISME

### Approbation de la modification n° 1 du plan local d'urbanisme (PLU)

Rappel des principales dates :

- Le 30 janvier 2023 : prescription de la procédure modification n° 1 du PLU approuvé le 14 avril 2022

- Concertation publique et recueil des différents avis des personnes publiques associées

- Le 27 mars 2023 : prescription de l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique

- Du 17 avril 2023 au 17 mai 2023 inclus : déroulement d'une enquête publique en mairie. Le commissaire enquêteur a reçu 12 personnes pendant ses 3 permanences :

- 16 observations du public (1 inscrite sur le registre, 3 lettres et 12 courriels)
- Le dossier de modification n° 1 du PLU de Saint-Palais-

sur-Mer, comprenant l'ensemble des modifications et particulièrement l'unique recommandation du commissaire enquêteur que la collectivité a décidé de suivre (le maintien du classement en secteur de zone UB3 de l'OAP-08>Rouge-Gorge et la modification du schéma d'aménagement et du texte de l'OAP afin de limiter l'urbanisation et de renforcer la préservation des boisements existants) a été approuvé par délibération du conseil municipal le 15 juin 2023. Le PLU approuvé le 14 avril 2022 et modifié le 15 juin 2023 sera exécutoire à compter de l'accomplissement des dernières mesures de publicité.

# Érosion du littoral : une portion du Sentier des Douaniers toujours fermée

*Des blocs de pierre sont de nouveau tombés au niveau de la crique de la passerelle Gaboriau dans l'hiver 2023 suite aux fortes rafales de vent. Cette partie du sentier, l'une des plus courues du littoral, est fermée depuis deux ans pour des raisons de sécurité suite à l'érosion et ne rouvrira pas cet été comme espéré.*

Cette décision s'appuie sur les résultats de deux études fournies par le Cerema en 2019 et 2022 et suite à l'étude du cabinet conseils en géologie, géophysique, géotechnique et hydrogéologie Geolithe commandée par la commune en 2023, mettant en évidence des risques d'effondrement.

**Le sentier subit de plein fouet les effets de l'érosion littorale.** La falaise supportant le sentier étant fortement fragilisée à son pied par l'érosion marine qui creuse la roche et par les écoulements pluviaux. La falaise est de type karstique, c'est-à-dire que l'eau va s'infiltrer et dissoudre les roches engendrant des effondrements et des zones de vides dans la falaise.

On peut observer sur le sentier des Douaniers des affaissements de plusieurs centimètres pouvant entraîner un risque d'affaissement sous nos pieds mais aussi d'éboulement de la roche au-dessus de nos têtes.

## Fermeture partielle

La municipalité suit donc les recommandations en prolongeant l'interdiction d'accès aux visiteurs sur les deux tronçons identifiés :



Les deux sections fermées au public et les déviations piétonnes proposées.

- Entre le parking du Belvédère (Platin) et le square Geneviève Nappée (escalier du Pont du Diable)
- Entre le square Geneviève Nappée et le secteur des Pierrières (passerelle Émile Gaboriau)

## Et maintenant ?

Différentes solutions seront présentées à la mairie le 27 juin 2023, devant aboutir à une prise de décision dans le courant de l'été. Des travaux devraient ensuite être effectués en plusieurs phases, en fonction des urgences, des possibilités techniques et financières, à partir de 2024, suivant les recommandations des cabinets d'études. La partie la plus importante du chantier devrait consister à consolider un mur de soutènement. Puis créer des passerelles au-dessus des zones instables et ouvertes. Le tout, sans dénaturer le site. Enfin, un suivi régulier sera nécessaire pour évaluer l'évolution du site.

**Cette zone interdite ne représente toutefois qu'une portion de 300 mètres environ sur les 3 kilomètres de sentier littoral que compte la commune.**



Trou récemment formé sur le sentier - novembre 2022

## CADRE DE VIE

# Mise en place de la télérelève de votre compteur d'eau



Pour améliorer la qualité de votre service d'eau potable, Eau 17 a choisi de rendre votre compteur d'eau communicant. Cette technique permettra de le relever à distance depuis la voie publique sans nécessité de pénétrer dans votre propriété. Afin de déployer cette technologie, Eau 17 via son exploitant SEPRA procédera au **renouvellement de votre compteur pour votre branchement**. Une communication précisant toutes les modalités vous sera transmise par courrier environ 15 jours avant la date de passage.

## En quoi consiste la télérelève ?

Le télérelevé consiste à relever **à distance et automatiquement** (sans aucune intervention terrain) les index des compteurs d'eau. Le relevé des index est effectué **quotidiennement**. Vous disposez de factures basées sur votre consommation réelle et bénéficiez d'alertes en cas de surconsommation.

## Qui est Eau 17 ?

Eau 17 est un établissement public qui organise le service public de l'eau et de l'assainissement pour la majorité des communes de la Charente-Maritime. Sous l'autorité d'une assemblée d'élus des communes membres, les services d'Eau 17 pilotent la réalisation des travaux et contrôlent la qualité du service. La gestion du quotidien (maintenance, réparations, facturation aux usagers) est confiée aux exploitants du territoire (AGUR, SAUR - CER, VEOLIA...) ou à sa régie historique la RESE.

## Planning de déploiement

Du fait de la très forte saisonnalité de Saint-Palais-sur-Mer, Eau 17 et SEPRA ont décidé de mettre toutes leurs forces sur les mois de juillet et août 2023, et de terminer le déploiement de la commune lors de la 1<sup>re</sup> quinzaine de septembre.



Contact : [sepra.telereleve@saur.com](mailto:sepra.telereleve@saur.com)  
<https://www.sepra-eau.fr>

## CADRE DE VIE

# La Poste au service de la voirie

Depuis juillet 2022, des caméras fixées sur le toit de la voiture de la factrice permettent de filmer l'état de la voirie pour le compte de la commune. Un service qui permet de mieux entretenir la chaussée et la signalisation.

La municipalité s'est tournée vers La Poste, et plus particulièrement son nouveau **service d'audit et recensement de la voirie**, « Geoptis », permettant un regard neuf et extérieur pour trancher sur les urgences. Les deux caméras haute définition permettent donc de filmer l'état des panneaux de signalisation et d'étudier la voirie, en localisant les nids-de-poule, racines, panneaux dégradés et autres anomalies. Des images qui sont ensuite envoyées dans une cellule de vidéocodage située au Mans. Là-bas, des postiers formés au recensement des dégradations visibles sur images analysent les données et identifient les dégâts : fissures, déformations de la chaussée... pour **obtenir un état précis du réseau routier**. Cet audit permettra de créer un plan d'investissement avec des premiers travaux visibles dès 2023. Les services techniques pourront se servir de cet état des lieux pour repérer et effectuer les interventions nécessaires.

La voirie représente environ un million d'euros d'investissement chaque année, sur un budget de huit millions.



Les caméras embarquées sont positionnées sur le toit du véhicule de La Poste tous les jours pour accompagner la tournée.

© Sud-Ouest Stéphane Durand

## VIVRE ENSEMBLE

# Rappel de vos obligations

**Soyons respectueux des règles de vie commune pour profiter du bien vivre ensemble.**

Les arrêtés municipaux sont disponibles en mairie et sur [www.stpalaissurmer.fr](http://www.stpalaissurmer.fr)



## Nuisances *sonores*

Arrêté municipal PM 2020-276 (extraits)

Les **travaux de bricolage** et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore ne sont autorisés que **du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h et interdits les dimanches et jours fériés.**

L'utilisation des matériels et engins pour les besoins de chantier, et plus généralement toutes activités professionnelles susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, est **interdite en semaine avant 9h, entre 12h et 14h et après 18h ; ainsi que le samedi, le dimanche et les jours fériés.**

Les **utilisateurs de piscines** sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de ne pas causer de nuisances sonores pour les riverains.



## Déambulation des *animaux*

Arrêté municipal ST 2018-083

Il est interdit de laisser tout animal, et en particulier le chien, souiller par ses déjections le domaine public communal, les trottoirs, voies, places et espaces réservés aux piétons. Les propriétaires doivent se munir de sacs afin de ramasser les déjections de leur animal. Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse.

**Chiens interdits sur toutes les plages du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.**

## Entretien des trottoirs, devant de portes, caniveaux et haies le long du domaine public

Arrêté municipal F 2020-272 (extraits)

Afin de préserver les bonnes relations entre voisins et le savoir vivre ensemble, la municipalité rappelle portant sur la réglementation en vigueur, dont quelques extraits ci-dessous :

● « Vu le règlement sanitaire départemental de la Charente-Maritime du 12 août 1982 modifié le 24 mai 1983 et notamment son titre II « locaux d'habitation et assimilés » et plus particulièrement l'article 23 qui précise que **les habitations et leurs dépendances doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un état constant de propreté.**

● Article 1. En dehors du nettoyage régulier de la voie publique effectué par la ville, **l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou représentants.**

● Article 2. **Le désherbage doit être réalisé par tonte, arrachage, binage ou tout**

**autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et pharmaceutiques.**

● Article 6. **Les propriétaires ou leurs représentants, riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations de manière à ne générer aucun obstacle à la circulation des véhicules et des piétons.**

De même, toujours dans un esprit de bien vivre ensemble, il apparaît essentiel d'éviter les pollutions visuelles et gênes occasionnées par une végétation débordante.

Enfin, dans le cas où les propriétaires ou leurs représentants négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune pourra faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires aux frais des propriétaires après mise en demeure restée sans effet.

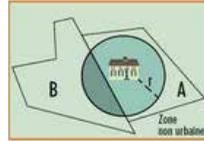


# Débroussaillage

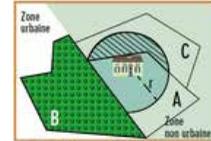
Le débroussaillage fait partie des gestes élémentaires de la lutte contre les incendies de forêt. Il est rendu obligatoire par le Code Forestier et défini par l'arrêté préfectoral n° 20EB768 du 02 décembre 2020. Saint-Palais-sur-Mer est classée dans les communes à risque « feux de forêts ».



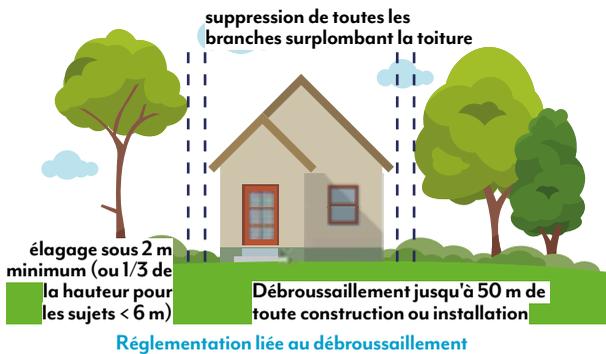
Les travaux doivent être exécutés dès que la végétation ligneuse et herbacée (arbustes, broussailles, etc.) dépasse 40 cm de haut. À Saint-Palais-sur-Mer, tous les abords des constructions situées dans et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, friches, landes, plantations et reboisements doivent être débroussaillés ainsi que les voies d'accès sur 10 mètres de part et d'autre de la voie.



Le propriétaire de la parcelle A doit débroussailler dans un rayon (r) de 50 m autour de sa maison, y compris dans la parcelle B.



Le propriétaire de la parcelle A doit débroussailler 50 m autour de sa maison y compris dans la parcelle C ; le propriétaire de la parcelle B doit débroussailler l'intégralité de son terrain.



**En zone urbaine, dans les lotissements, ZAC ou associations foncières urbaines :** le propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle, bâtie ou non. En zone non urbaine, le propriétaire de constructions ou installations de toute nature doit débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de celles-ci et sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées, y compris sur les fonds voisins.

**Pour s'acquitter de cette obligation, il convient au préalable de :**

- Informer le propriétaire voisin de l'obligation de débroussaillage.
- Lui indiquer qu'il peut lui-même exécuter les travaux.
- À défaut, lui demander l'autorisation écrite de pénétrer sur son terrain pour y effectuer le débroussaillage.
- En cas de refus, il devient responsable du débroussaillage.

**En cas de difficulté :** contactez la mairie à laquelle il incombe d'assurer le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage.

**Comment débroussailler ?** Voir *Reflet* janvier-février-mars 2023

## Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit



Le recours exceptionnel à l'incinération doit faire l'objet d'une demande de dérogation. Pour ne pas être en infraction, renseignez-vous sur la réglementation

## Réglementation des plages : sécurité et tranquillité des usagers

Arrêté municipal SG 2019-291 (extraits)

- Feux de camp ou barbecue interdits.
- Camping sauvage interdit.
- Ventes ambulantes interdites.
- Respectez la plage et l'océan, ramassez vos déchets. Des corbeilles sont mises à votre disposition.
- Chevaux autorisés toute l'année sur la plage de la Grande Côte uniquement (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, avant 9h et après 19h30). Ramassez leurs excréments.
- Usage d'appareils sonores bruyants interdit.
- Pratique du naturisme autorisée uniquement sur une partie de la plage de la Grande Côte.
- Distribution de prospectus interdite du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre.
- Accès aux plages interdit toute l'année aux véhicules à moteur.
- Accès aux plages interdit aux véhicules non motorisés (vélo, trottinette...) du 15 juin au 15 septembre, entre 10h et 20h, à l'exception des véhicules de services publics.
- Blockhaus de la Grande Côte : baignade, plongée et escalade interdites.
- Respectez les dunes, les animaux et la végétation : piétinement des dunes et cueillette de plantes interdits toute l'année, sur toutes les plages.



## ENFANCE

# Un 3<sup>e</sup> prix national décerné par la Ligue des droits de l'homme

Les élèves de CE1 à l'école Lucien Robin, dans la classe de Stéphanie Guérin Dujacques, ont participé au concours « Écrits pour la Fraternité » organisé par la Ligue des Droits de l'Homme.

Il fallait créer un écrit pour illustrer la phrase de René Cassin (prix Nobel de la paix en 1968) : « **Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'Homme seront violés en quelques parties du monde que ce soit.** » Ils racontent :



*« D'abord, on a parlé de la phrase, de ce qu'on avait compris et la maîtresse nous a demandé ce que le mot PAIX voulait dire pour nous : on a discuté, on a partagé des idées, on a échangé sur la paix à l'école, entre amis, dans le monde... Puis on a vu que c'est le mot RESPECT qui était le plus dit, il nous a semblé le plus important pour la paix : si tout le monde se respectait, il n'y aurait pas de guerre et on vivrait en paix. La maîtresse nous a répété le mot RESPECT plusieurs fois ... et on a entendu le mot PAIX dans RESPECT, donc on a écrit RES'PAIX. Ensuite, on a décoré les lettres de RES'PAIX pour faire notre affiche, chaque enfant a dessiné sa colombe, qui est le symbole de la paix ; on a écrit le mot PAIX dans plusieurs langues et on a tous signé. Dans le concours, au niveau de la section du pays royannais de la Ligue des Droits de l'Homme, notre classe a obtenu le 2<sup>e</sup> prix. Et au niveau du concours national, elle s'est classée 3<sup>e</sup> sur toute la France ! On est très fiers de nos résultats et d'avoir participé à ce concours qui nous a fait réfléchir sur ce qui se passe autour de nous. »*

## SOCIAL

# Instauration de la « Cantine à 1 € »

La municipalité a validé par délibération en conseil municipal (4 mai 2023) l'instauration d'une tarification sociale au restaurant scolaire à compter de la rentrée 2023-2024.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, le gouvernement a proposé la mise en place de la « Cantine à 1 € » dans le cadre du plan pauvreté, l'objectif étant de **garantir aux familles aux faibles ressources des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.** Cette aide financière est accordée aux communes rurales de moins de 10 000 habitants qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires. Le tarif inférieur ou égal à 1 € est attribué aux familles dont

le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 € (ou équivalence en termes de revenus selon le nombre d'enfants). Les familles devront fournir l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation au secrétariat de l'école. L'engagement de la ville ne concerne pas les repas périscolaires.



📧 Renseignement  
en mairie :  
Service enfance - jeunesse  
[c.leoarer@stpalaisurmer.fr](mailto:c.leoarer@stpalaisurmer.fr)



## PLAGES

# Ouverture des postes de secours

Les postes de secours sont de nouveau ouverts pour la surveillance des plages :

• **Plages du Bureau, de la Grande Côte et de Nauzan** : du samedi 17 juin au dimanche 3 septembre inclus de 11h à 19h

• **Plage des Combôts** : du samedi 8 juillet au dimanche 27 août inclus de 11h à 19h.

À Saint-Palais-sur-Mer, 18 nageurs sauveteurs sont répartis dans 3 postes de secours et surveillent ainsi nos plages.



## Qualité des eaux de baignade

En 2023, le classement des eaux de baignade de la plage du Bureau est passé de «BON» à «**EXCELLENT**». C'est donc l'ensemble des plages saint-palaisiennes qui bénéficient du meilleur classement possible délivré par l'ARS.

La municipalité bénéficie également de la certification «**Démarche qualité des eaux de baignade**». L'objectif de la commune est de garantir la santé des baigneurs par un suivi dynamique de la qualité des eaux de baignade.

### Une surveillance approfondie de la qualité de nos eaux de baignade

#### PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Connaître la qualité des eaux de baignade en eau de mer ou en eau douce est un moyen pour prévenir tout risque pour la santé des baigneurs. Le suivi régulier de la qualité des eaux de baignade est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) chargée du contrôle sanitaire des zones de baignade.

Les derniers prélèvements réalisés par l'A.R.S. le 30 mai dernier\* sont bons sur l'ensemble de nos plages.

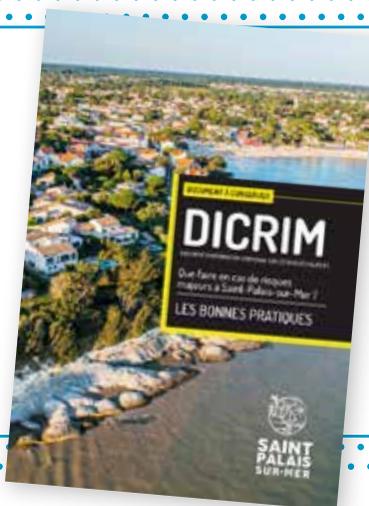
#### PAR AUTOCONTRÔLES

En complément, la municipalité procède à des **autocontrôles** (hebdomadaires et bimensuels selon les plages de mi-juin à mi-septembre) **réalisés par le groupe Saur/CER**, en mer ainsi que dans les réseaux d'eaux pluviales.

\* à l'heure où nous écrivons ces lignes

## Distribution du DICRIM

La municipalité vient de réaliser un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** qui présente notamment les différents risques auxquels la commune peut être confrontée. Ce document est distribué dans les boîtes aux lettres aux Saint-Palaisiens avec ce numéro de *Reflète*. Il est également disponible en mairie et à l'office de tourisme.



## VIE LOCALE

# Des délégués de quartier bénévoles sur le terrain

De gauche à droite : Sylvain STRASFOGEL (Le Platin / Puyraveau), François GASSIAN (Grande Côte / Le Concié / Maine Gaudin), Jean-Luc MARTINET (Centre-ville / Parc de Loisirs / La Palud), Christian LÉMOINE (Le Platin / Puyraveau), Hubert ROUSSELET (Bernezac / Nauzan), Ginette BOYER (Beaulieu / Le Gois / Maine Bertrand), Alain DUBOST, Alain CARRE (Courlay / Le Fourchaud / Le Pin) et Richard DESCHAMPS (Beaulieu / Le Gois / Maine Bertrand). Absents sur la photo : André LE RAY (Grande Côte / Le Concié / Maine Gaudin), Philippe BESNARD (Centre-ville / Parc de Loisirs / La Palud) et Philippe DARSON (Bernezac / Nauzan).



L'équipe municipale investie pour la vie des quartiers  
De gauche à droite : Juliette PICHENOT (agent des services techniques), Claude BAUDIN (maire), Bruno GUISE, Fabienne RASSON, Isabelle LEPARMENTIER, Christine FRESSONET, Maïté FLAUSSE et Gérard LAVIGNE



### Prochaines réunions de quartier

- **Lundi 28 août** : Le Platin
- **Lundi 11 septembre** : La Grande Côte
- **Jeudi 5 octobre** : Beaulieu-Le Gois
- **Lundi 9 octobre** : Nauzan-Bernezac
- **Mardi 10 octobre** : Courlay
- **Mercredi 11 octobre** : Centre-ville

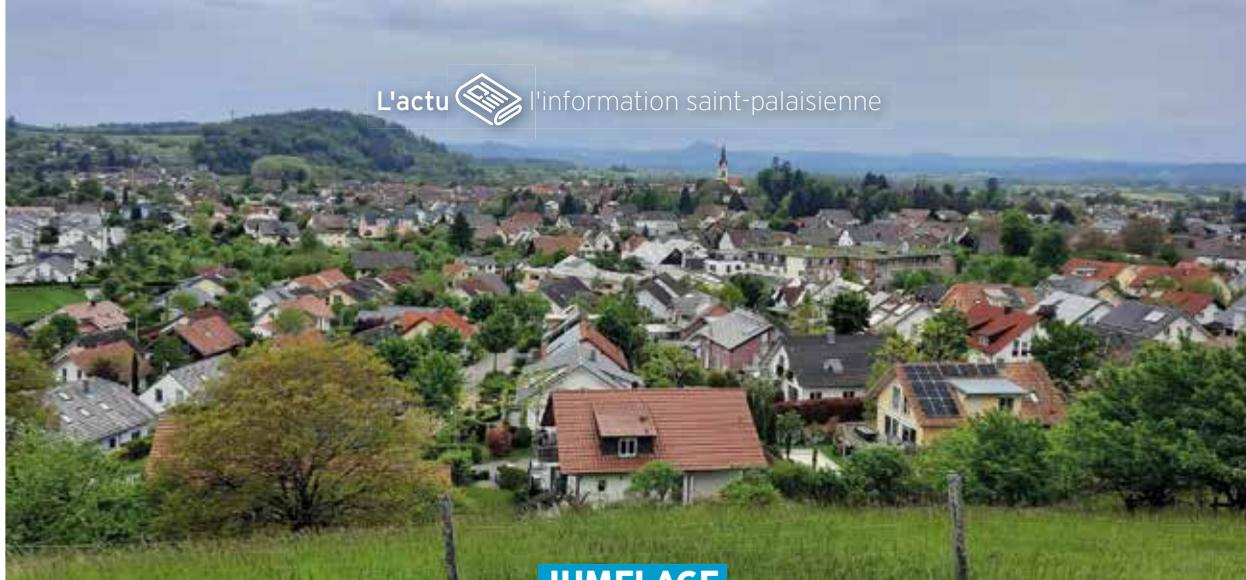
Dans une volonté de concertation et afin de maintenir un lien étroit entre la population et les élus, la municipalité a organisé la commune en 6 quartiers, avec, pour chacun d'eux, un élu contact et deux délégués de quartier qui assurent un contact direct entre la municipalité et les habitants.

**N'hésitez pas à les contacter pour toutes questions relatives à la vie de votre quartier.**

Ils sont également de précieux relais d'informations sur la vie municipale. Faites-vous connaître auprès d'eux pour recevoir des informations par mail.



Retrouvez les coordonnées de vos délégués de quartiers sur le site de la ville [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr) : rubrique ma ville/ma commune/mon quartier



## JUMELAGE

# Les 30 ans du jumelage

### Récit du voyage à Steisslingen à l'Ascension (du 17 au 21 mai) par les membres du jumelage

Nous avons pu à nouveau rencontrer nos amis à Steisslingen pour notre traditionnel échange de l'Ascension.

Déjà l'année dernière, après deux années sans échange à cause de la pandémie, une délégation de vingt-cinq Allemands était venue nous rendre visite au mois de mai et une douzaine d'entre nous s'étaient rendus en Allemagne en septembre.

Comme à chaque fois, le programme a été riche tout en laissant à chacun du temps libre dans les familles d'accueil afin d'approfondir les relations avec nos hôtes.

Nous avons été accueillis le mercredi soir à la caserne des pompiers. L'Harmonie était là et un grand buffet nous attendait.

Le jeudi, une collation matinale nous était offerte à la piscine juste au bord du lac. Le soir, la partie officielle de la rencontre était organisée à l'école. Les discours de bienvenue et de remerciement ainsi que l'échange de cadeaux ont été suivis d'un très agréable moment autour d'un verre et d'un buffet. Beaucoup d'entre nous se sont retrouvés le soir dans un restaurant de la commune pour un karaoké franco-allemand.

Le vendredi, nous avons été invités dans un restaurant traditionnel, tant pour le décor que pour la cuisine.

Situé sur un promontoire, le restaurant offre une vue nouvelle et superbe du lac de Constance. L'après-midi, une excursion en bateau nous a permis de voir, depuis le lac, des lieux que nous avons visités les années précédentes.

Le soir, nous sommes allés chez un vigneron en limite de la Suisse. Une dégustation de six vins ainsi que de grandes planches de charcuteries et de fromages nous ont été proposées. Les chants accompagnèrent ce repas dont l'ambiance devint dynamique et très joyeuse.

Le samedi matin, quelques membres des bureaux des comités et des deux mairies se sont réunis pour évoquer les futures rencontres et actions de notre jumelage. Le soir, nous étions rassemblés au « Torkel », lieu de convivialité, afin de conclure notre séjour comme il se doit : de la bière, un plat traditionnel et la musique d'un orchestre.

Une nouvelle fois, les échanges ont été riches, variés, joyeux, nous donnant la sensation renouvelée du bonheur d'être ensemble et de vivre une rencontre très constructive tant pour Saint-Palais que pour Steisslingen.



## ENVIRONNEMENT

# Gagnants du concours photos

20 photographes amateurs ont participé au concours organisé par la ville dans le cadre de l'événement « Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature ».

Le thème choisi cette année était :  
« Ombres et lumières à Saint-Palais-sur-Mer ».

Le jury, composé d'élus municipaux, a décerné les 3 premiers prix lors d'une cérémonie le samedi 27 mai au parc Raymond Vignes, sous l'égide de Sandrine Proust, adjointe à l'environnement et au développement durable, et en présence de Monsieur le Maire.

Félicitations à tous les participants.



2<sup>e</sup> prix : Michel DUPIC – Lac du parc Raymond Vignes



1<sup>er</sup> prix : Rémi HURSAULT – Allée de la Jonque



3<sup>e</sup> prix : Francis CHANCEREL – Plage du Platin à marée basse

## CULTURE

# Exposition photos du Platin



Depuis 2020, une mini-exposition photos est organisée chaque année à partir des beaux jours sur la promenade plage du Platin, composée de 4 cadres installés en plein air.

Elle met à l'honneur les clichés de photographes publiés sur les réseaux sociaux (Instagram). Cette année, c'est **Yohan P. Photos** qui a vu ses photos sélectionnées.



## ENVIRONNEMENT

### Construction du poisson-glouton

Les agents des services techniques ont réalisé un magnifique « poisson-glouton », destiné à récupérer les déchets plastiques et à sensibiliser le public.

Il a été inauguré dans le cadre de l'événement « Saint-Palais fête sa nature », samedi 27 mai, au parc Raymond Vignes.

Il est désormais en libre accès sur la terrasse du centre nautique à Nauzan.

N'hésitez pas à venir le nourrir de vos bouteilles et autres déchets plastiques trouvés sur la plage !



## ENVIRONNEMENT

### À la découverte des récifs d'hermelles

Les promeneurs et les usagers de la mer ont probablement pu observer sur nos côtes ces drôles de récifs, notamment à la Grande Côte ou au Platin. Ces derniers proviennent de vers marins, *Sabellaria alveolata*, communément appelés les hermelles. Constitués de tubes de sable, ces récifs situés en bas de l'estran hébergent de nombreuses espèces.

Un récif d'hermelles, sur un bunker plage de la Grande Côte



Ces sont des vers bio-constructeurs qui ont la particularité de réaliser des tubes en collant grains de sable et fragments de coquillages. Agglomérées, ces structures en nid d'abeille peuvent constituer de véritables récifs (jusqu'à 50 cm d'épaisseur par endroits) dans lesquels une riche microfaune vient se nourrir et se nicher. À marée haute, les récifs d'hermelles sont des zones de nurseries pour de nombreuses espèces de poissons et, à marée basse, elles attirent limicoles et laridés.

Les fortes densités de ces vers filtreurs font de ces récifs de véritables filtres biologiques qui contribuent activement au fonctionnement des écosystèmes côtiers.

Nous en trouvons également au sud de la Vendée, au sud de l'île de Ré, au nord de l'île d'Oléron, sur l'île d'Aix mais également plus au sud, au pied du phare de Vallière à Saint-Georges-de-Didonne et sur le plateau de Cordouan.

En ce qui concerne le phénomène de réchauffement climatique, l'hermelle est une espèce plutôt gagnante du changement climatique à l'horizon 2050 (Global Change Biology – 17/11/2022).

**Si vous en voyez, merci de ne pas marcher sur ces récifs particulièrement fragiles.**

Source : <https://parc-marin-gironde-pertuis.fr/editorial/les-hermelles>

# Principales décisions du conseil municipal

L'intégralité des décisions est à retrouver sur le site de la ville [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr)

## Séance du 23 mars 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré \*

### Comptes administratifs 2022

\* Décide à l'unanimité d'approuver les comptes administratifs 2022, lesquels peuvent se résumer comme suit :

#### Budget principal

Résultat section de fonctionnement : + 1 412 276,58 €

Résultat section d'investissement : + 1 374 890,20 €

#### Budget annexe nautisme

Résultat section de fonctionnement : + 9 695,71 €

Résultat section d'investissement : + 7 951,58 €

#### Budget annexe panneaux photovoltaïques

Résultat section de fonctionnement : + 0,48 €

Résultat section d'investissement : + 9 897,39 €

### Budgets primitifs 2023

#### Budget principal

Section de fonctionnement : 9 467 400 €

Section d'investissement : 10 470 433 €

#### Budget nautisme

Section de fonctionnement : 169 700 €

Section d'investissement : 45 051,58 €

#### Budget panneaux photovoltaïques

Section de fonctionnement : 0,48 €

Section d'investissement : 12 000 €

### Taux d'imposition 2023

\* Décide à l'unanimité de maintenir, en 2023, les taux d'imposition au même niveau qu'en 2022, soit :

- taxe d'habitation : 10,19 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,07 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,78 %

### Subventions aux associations

\* Décide à l'unanimité d'attribuer aux associations, au titre de l'exercice 2023, les subventions suivantes :

- Lien social 7 260 €
- Sport : 20 000 €
- Autres soutiens : 3 330 €
- Rayonnement saint-palaisien : 21 500 €

### Véhicule Peugeot Rifter / vente

\* Décide à l'unanimité d'approuver la cession du véhicule Peugeot Rifter, immatriculé FC-864-EX, au prix de 20 500 € au profit d'un agent de la commune.

### CARA / schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement / convention

Par délibération en date du 18 février 2020, le conseil municipal s'est engagé à contractualiser avec la CARA et a signé deux conventions : l'une portant sur les piliers 1 (donner tous les éléments chiffrés permettant d'améliorer la connaissance de l'offre de service) et 3 (construire sa politique d'information jeunesse en collaboration avec le bureau d'information jeunesse), l'autre convention portant sur le pilier 2 pour la mise en œuvre des fiches-actions ci-dessous :

- développer et appréhender des méthodes de communication positive dans le but de s'inscrire dans une démarche de coéducation cohérente,
- proposer à un large public la découverte du patrimoine local et environnemental de façon ludique et pratique ; moyennant une contribution financière maximum de la CARA de :
  - 5 000 € pour le pilier 1
  - 6 000 € pour le pilier 2
  - 3 885 € pour le pilier 3

Par délibération du 14 avril 2022, le conseil municipal a approuvé la convention se rapportant aux piliers 1 et 3 ainsi qu'au pilier 2. Depuis 2022, ce schéma qui, initialement, participait fortement à l'attractivité du territoire, doit maintenant participer à l'élaboration de la future convention territoriale globale qui devrait être signée entre la CAF, les communes, les SIVOM et la CARA au 4<sup>e</sup> trimestre 2023.

Par délibération du 20 février 2023, la communauté d'agglomération Royan atlantique a décidé de reconduire son soutien financier aux communes et SIVOM en 2023 au travers d'une convention en vue de participer à l'alimentation de l'observatoire partagé (pilier 1) mais aussi mettre en œuvre une politique d'information jeunesse (pilier 3). La commune a confirmé à la CARA son souhait de continuer à participer activement à ce schéma communautaire

\* Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention se rapportant aux piliers 1 et 3 avec la CARA.

### • **Rue des Érables / vente de terrain**

- \* Décide à l'unanimité d'approuver la cession par la commune de Saint-Palais-sur-Mer de la parcelle cadastrée AK 1196, d'une contenance de 150 m<sup>2</sup> sise rue des Érables à Saint-Palais-sur-Mer, au prix de 6 000 €.

### • **Recours à la SAS EVE pour activité d'écopâturage**

- \* Décide à l'unanimité d'approuver le recours à l'écopâturage dans certains secteurs (précisions sur [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr))

### • **Dénominations square Danielle Darrieux et espace Franck Pilloton**

- Monsieur le maire rapporte que la commune souhaite honorer Madame Danielle DARRIEUX qui était propriétaire de la villa Honey Moon sur la promenade de Nauzan en donnant son nom au square situé au droit de la villa face à la plage de Nauzan. Il est également proposé d'honorer la mémoire de Monsieur Franck PILLOTON, architecte reconnu né à Saint-Palais-sur-Mer, qui a siégé au conseil municipal et pris sa retraite dans notre commune, en donnant son nom à l'espace scénique extérieur du centre culturel situé dans le prolongement de l'ancienne mairie de Courlay.
- \* Décide à la majorité (1 contre), ces deux dénominations.

## Séance du 4 mai 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré \*

### • **Restaurant scolaire / instauration tarification sociale 2023/2024**

- \* Décide à l'unanimité d'approuver la convention avec l'État et l'application de la tarification sociale (1 € le repas pour les tranches de QF < 1 000 €) qui sera effective à la prochaine rentrée scolaire,

### • **Opération « Les Bruyères » / intégration au domaine public communal**

- \* Décide à l'unanimité :
  - d'approuver la cession gracieuse à la commune des voies et des espaces communs de l'opération « Les Bruyères » sis 31 avenue des Bruyères,
  - de se prononcer favorablement à l'intégration de la rue des Muscaris dans le domaine public communal, dès constatation du transfert de propriété au nom de la commune.

### • **Avenue de la Ganipote / projet de résidence intergénérationnelle / protocole d'accord avec l'indivision Richaud**

- \* Décide à l'unanimité d'approuver le protocole d'accord avec l'indivision Richaud.

### • **Avenue des Peupliers / dissimulation réseaux de communication électriques / convention avec Orange**

- \* Décide à l'unanimité :
  - d'approuver la proposition de dissimulation des réseaux aériens de l'avenue des Peupliers à Saint-Palais-sur-Mer,
  - de valider le projet de convention de dissimulation des réseaux de communication électriques avec Orange fixant les modalités techniques et financières d'étude et de réalisation des travaux.

### • **CARA / schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement / convention pour le pilier 2**

- La commune ayant confirmé à la CARA son souhait de continuer à participer activement à ce schéma communautaire, le conseil municipal, par délibération du 23 mars 2023, a approuvé les termes de la convention se rapportant aux piliers 1 et 3. Par délibération du 31 mars 2023, la CARA a décidé de reconduire son soutien financier aux communes et SIVOM en 2023, au travers d'une convention en vue de participer aux actions d'accompagnement à la parentalité, santé et prévention (pilier 2).
- \* Décide à l'unanimité d'approuver la convention avec la CARA se rapportant à la mise en œuvre du pilier 2.

### • **Cession tracteur New Holland**

- \* Décide à l'unanimité d'approuver la cession du tracteur New Holland à la société
- Diffusion directe au prix de 15 500 €.

### • **Centre de gestion / gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) / convention**

- \* Décide à l'unanimité d'approuver l'installation du module GPEEC du centre de gestion 17, ainsi que les modalités pratiques et financières définies dans la convention.

# ZOOM SUR...

## Saint-Palais-sur-Mer : une ville sportive



Le Master de Volley de Nauzan revient sur notre plage les 5 et 6 août 2023.

© Tony Velsin

*Labélisée « Terre de Jeux Paris 2024 » depuis 2021, parmi les trois premières communes du département, la commune de Saint-Palais-sur-Mer est intimement liée à la pratique sportive et à l'accueil d'événements sportifs.*

Avec pas moins de 24 associations sportives sur la commune, des équipements de premier plan (la salle omnisports Dominique Rocheteau, le centre nautique de Nauzan, les courts de tennis à côté du Rancho, le golf et le centre équestre au Maine Gaudin) et bien sûr un cadre naturel privilégié en bord de mer, Saint-Palais-sur-Mer constitue un terrain de jeu particulièrement riche et varié pour la pratique du sport. Individuel comme collectif, le sport fait partie de l'ADN de notre station balnéaire, et la saison 2023 s'inscrit une nouvelle fois dans cette dynamique.

Le trail Sable et Forêt en hiver, la course du Pont du Diable à Pâques, les Olympiades à l'école Lucien Robin et le

jumping international d'équitation en juin, des animations « sport bien-être » les matins à la Grande Côte durant l'été, ainsi que des initiations aux sports olympiques tous les mardis et jeudis (place du Commerce), le Master Nauzan de beach-volley en août et le tournoi international de tennis féminin en septembre, le rallye national tout terrain Dunes et Marais en octobre... la liste des événements sportifs qui contribuent à l'animation et à l'attractivité de notre ville est de plus en plus longue. Sans parler des activités proposées par le centre nautique municipal ou encore de la pratique du vélo et de la promenade, jouissant ainsi d'un cadre de vie particulièrement propice aux activités physiques et sportives.

## Le Maine Gaudin : terre de cheval

Du 28 juin au 2 juillet 2023

Déjà sélectionné parmi les camps de base officiels pour les équipes d'équitation des prochains Jeux Olympiques de Paris 2024, le centre équestre du Maine Gaudin organise un **nouveau concours de saut international CSI \*\*\* du 28 juin au 2 juillet 2023**. Une compétition de premier plan qui renoue avec la tradition du jumping \*\*\* d'antan. En effet, grâce à ses infrastructures haut de gamme, **le Royan Horse Club** organise une vingtaine de compétitions nationales et internationales de saut d'obstacles, chaque année très prisées par les cavaliers de haut niveau. La qualité des sols, des hébergements pour les chevaux et de la restauration font de ce site un lieu incontournable pour les compétiteurs. Le centre équestre accueille également régulièrement des cavaliers de haut niveau en stage, **profitant ainsi d'un cadre idéal**.

Le cavalier français de concours complet d'équitation **Karim Laghouag, champion olympique** par équipes de cette discipline, était dernièrement invité à témoigner sur sa préparation physique et mentale lors d'une conférence organisée à la salle des fêtes par la MSA et l'office de tourisme.

 La vidéo de la conférence est à retrouver en intégralité sur le site de la ville [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr)



Un nouvel obstacle aux couleurs de la municipalité a été réalisé au centre équestre Royan Horse Club. Il sera utilisé et visible dès les prochaines compétitions accueillies au Maine Gaudin.



Le champion olympique Karim Laghouag, le 2 mai dernier à Saint-Palais-sur-Mer

© MSA

## Des animations « sport santé bien-être » et « découverte d'un sport olympique »

Du 3 juillet au 25 août 2023



En collaboration avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de la Charente-Maritime, le service événementiel de la commune organise durant tout l'été, **les mardis et les jeudis, des animations de découverte d'un sport olympique, place du Commerce** : escalade, escrime, golf, aviron, BMX, roller/skate, break dance, beach-volley

Également, **tous les matins à la Grande Côte, la plage devient un terrain de jeu** proposant différentes activités : marche nordique, aquatique, renforcement musculaire, gym, stretching postural...

## Les Olympiades à l'école primaire

Au groupe scolaire Lucien Robin, labélisé « Génération 2024 », l'équipe d'animation du temps de midi a organisé deux semaines d'Olympiades avec l'ensemble des élèves déjeunant au restaurant scolaire.

Au programme : course en sac, sauts, relais et parcours en tout genre.

**Un invité d'honneur** leur a fait le plaisir de venir clôturer ces Olympiades : un ancien élève de l'école Lucien Robin et aujourd'hui membre du comité d'organisation Paris 2024 (voir interview page 25).

### Label Génération 2024, c'est quoi ?

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de l'énergie unique des Jeux Olympiques. Délivré par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.



## Le Master de Volley de Nauzan

Les 5 et 6 août 2023

La plage de Nauzan est historiquement une terre de beach-volley. Dans les années 30, garçons et filles jouaient déjà sur notre plage au gré des marées. Depuis, la tradition s'est perpétuée au point d'accueillir en 2022 le Master de Nauzan, coorganisé avec le Volley Ball Club de Royan et la commune voisine de Vaux-sur-Mer dans le cadre de la « Tournée des plages ».

L'an dernier, les champions olympiques en titre **Earvin Ngapeth et Trévor Clévenot** ont foulé le sable de Nauzan pour le plus grand bonheur des nombreux joueurs et spectateurs.



Les vainqueurs sur le podium « Terre de Jeux »



© Tournée des plages

## L'Open 17 - Tournoi international de tennis féminin

Du 3 au 10 septembre 2023

© Nyella Photography



La lauréate de l'édition 2022 : Jessika Ponchet



Le tennis club de Saint-Palais-sur-Mer organise l'Open 17, événement sportif mais aussi fête populaire.

© Open17



Déjà la 4<sup>e</sup> édition de l'unique tournoi international de tennis féminin de Charente-Maritime. Fort du succès de ses trois premières éditions, le tennis club de Saint-Palais-sur-Mer et la ville de Saint-Palais-sur-Mer ont souhaité reconduire la manifestation et franchir un nouveau cap avec une « prize-money » à 40 000 \$, garantissant un plateau encore plus élevé. Au total, ce sont 64 joueuses professionnelles d'une quinzaine de nationalités, et situées entre la 100<sup>e</sup> et la 400<sup>e</sup> place mondiale, qui se rendront sur la Côte de Beauté et tenteront de remporter le titre ainsi que les points WTA (Women's Tennis Association) comptant pour le classement mondial. **Un événement faisant partie du calendrier de l'ITF World Tennis Tour.**

## Le rallye « Dunes et Marais »



Du 6 au 8 octobre 2023



La 46<sup>e</sup> édition du rallye « Dunes et Marais » du championnat de France des rallyes tout terrain se déroule sur 12 communes du pays royannais. Ville d'accueil depuis 1977, plus de 120 concurrents (record d'engagés de championnat) s'élanceront avec l'espoir d'un podium final.

Accueil et présentation des véhicules en centre-ville, le 6 octobre de 14h à 18h

## Des associations actives

Amitié Sport Loisirs (presque 300 adhérents), Athlétique Club de Saint-Palais (une centaine d'adhérents), Saint-Palais Sport Football (250 adhérents), Tennis de table St-Palais / Vaux... mais aussi le billard, la danse, le judo, la pétanque, le vélo, la voile, l'aïkido, le badminton... les associations ne manquent pas et leur dynamisme est toujours aussi palpable ! **L'équipe municipale et Jeanne Fettu, adjointe à la vie associative, tiennent à les remercier de cet engouement et de leur participation à la vie de la commune.**

### 3 QUESTIONS À...



#### Guillaume Délias

Ancien élève de l'école Lucien Robin de Saint-Palais-sur-Mer  
Aujourd'hui membre du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 – COJOP  
(Direction de la Technologie – Manager Planning & Implémentation)

#### Guillaume, pouvez-vous nous raconter comment vous avez rejoint l'équipe du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques et quel rôle occupez-vous ?

*Tout s'est joué un dimanche après-midi de décembre, il y a un peu plus de 3 ans maintenant ! Après une dizaine d'années dans le monde des infrastructures de télécommunications, j'ai poussé la porte du – petit – Comité récemment créé, par curiosité. Le hasard d'une rencontre, une opportunité et de la persévérance ont conduit à la suite. Amateur de sport et du monde de l'Olympisme, c'était l'aventure professionnelle d'une vie à saisir. Mon rôle au Comité et plus particulièrement au sein de la Direction de la Technologie est d'accompagner nos partenaires et prestataires TEC dans la livraison de leurs équipements et services technologiques sur les sites de compétitions et non-compétitions, dans le cadre des événements Olympiques et Paralympiques. Cet accompagnement professionnel se traduit aussi bien par le développement des services IT que par celui de la connectivité internet, des services de téléphonie mobile, ainsi que celui du transport des images des Jeux que chaque spectateur peut visionner depuis son canapé ou son téléphone.*

#### Vous intervenez durant la semaine des Olympiades à l'école Lucien Robin : quel message souhaitez-vous faire passer ?

*Le sport change les vies !  
À mon sens, il est essentiel, voire primordial, d'accompagner les enfants dans le développement d'un réflexe et d'un goût pour la pratique d'une activité physique et sportive régulière. Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer désormais mais il est important de renforcer cette théorie face au constat de la sédentarisation progressive de nos jeunes.  
Et plus simplement : croire en ses rêves !*

#### Quel regard portez-vous sur l'activité sportive à Saint-Palais-sur-Mer ?

*La commune offre un large panel de possibilités en ce qui concerne la pratique d'une activité physique ou sportive. Nous avons la chance de vivre sur un territoire à la fois riche et varié, où chacun peut y trouver son compte et ce à tout âge : sable et forêt, terre et mer, activités collectives ou individuelles. Le nombre de clubs ou d'associations sportives à Saint-Palais est représentatif de cette richesse. Il faut également entretenir cette dynamique d'activités extra-sportives comme cela a été le cas durant les Jeux de Tokyo 2020, la dernière semaine Olympique et Paralympique notamment. Il faut continuer à promouvoir le sport et faire découvrir de nouvelles disciplines. À titre plus personnel, je rate rarement la Course du Pont du Diable – Yannick Montus et le Trail Sable et Forêt, qui restent des rendez-vous essentiels à mes yeux.*

# UN PEU D'HISTOIRE

PATRIMOINE

## Saint-Palais et la mer



Par Jacques Péret, professeur émérite  
d'histoire à l'université de Poitiers

La Vieille église avec un clocher bicolore  
servant d'amer, 1908, coll. privée



### Amers et phares de Saint-Palais

La côte de Saint-Palais est au cœur de tous les dangers de l'embouchure de la Gironde, redoutée pour ses bancs de sable, le plateau rocheux de Cordouan et ses violents courants. Tous les navires, après s'être positionnés sur Cordouan, sentinelle et guide de l'embouchure, convergent vers Saint-Palais au sortir des passes que redoutent tous les capitaines. Tous les voiliers longent les rivages saint-palaisiens en suivant des routes qui s'appuient sur une série de repères ou amers, éléments naturels du relief ou bâtiments construits à cet effet.

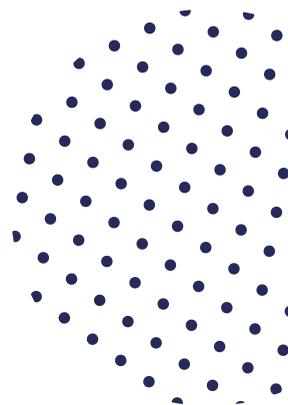
Après avoir laissé Cordouan à bonne distance et doublé la pointe de la Coubre, les marins longent une côte basse et déserte jusqu'à Saint-Palais. Les repères sont rares, sinon trois buttes ou « montagnes de sable », en arrière du rivage, dites souvent d'Ansoine du nom de fortifications antiques mal identifiées. Le premier amer naturel, visible depuis l'embouchure, est la pointe de Terre-Nègre ou des Fourneaux (pointe de la Grande-Côte actuelle) dont la falaise rocheuse et sombre tranche avec le long cordon dunaire. À partir de là les marins suivent d'assez près un rivage où alternent les conches sableuses (Le Platin, St-Palais et son port d'échouage invisible depuis le large...) et les corniches rocheuses (Les Pierrières, Trez-la-Chasse...). En revanche, les forêts, peu visibles depuis la mer n'occupent qu'une place limitée sur les cartes marines, à une exception près, le bosquet du « Bois-du-Roy », perché au dessus des Pierrières. Ce petit bois de pins et de chênes verts, d'environ deux hectares, propriété du seigneur de Saint-Palais est acheté par l'administration royale en 1773 comme amer remarquable. En dépit des dégradations, il conserve son rôle de repère pour les bateaux venant du large pendant un siècle. À côté de ces amers naturels, les marins disposent de plusieurs



Les amers de Saint-Palais ( clocher de l'église, Bois-du-Roy et tour de Terre-Nègre) et leurs alignements pour les passes. (vignettes de la carte de Joseph Teulère, 1790, coll. Musée de Cordouan



Phare de Terre Nègre, vers 1930, coll. privée



bâtiments, qui n'ont pas été conçus comme des amers mais qui le sont devenus étant donné leur position à proximité de la mer. La vieille église du XII<sup>e</sup> siècle, en partie détruite, en est évidemment la pièce maîtresse. Pour l'ingénieur du roi, Claude Masse, «son église est sur une hauteur qu'on découvre de fort loin en mer. Elle sert de balise aux vaisseaux qui entrent dans la Garonne<sup>1</sup>». Son clocher octogonal, surmonté d'une flèche en charpente qui culmine à 58 m de hauteur, est soigneusement entretenu, rehaussé et réparé à plusieurs reprises au XVIII<sup>e</sup> siècle, peint en noir et blanc, indicateur de son rôle majeur comme amer. Les autres bâtiments visibles depuis la mer sont moins marquants : le pavillon du château ou du Logis, recouvert d'un toit d'ardoise haut de 17 m, se voit cependant depuis le large. Plus modeste, devant la conche, la maison des Fermes, construite en 1729, est au départ un poste de surveillance abritant les commis de la Ferme générale. Mais ce petit bâtiment sur un terrain nu et peint en blanc « ne laisse pas de se faire voir par toute l'entrée ou la passe de Grave<sup>2</sup> ». Il sera reconstruit au même endroit vers 1840. Certaines cartes signalent aussi un moulin à vent, celui du Logis, construit à Puyraveau sans doute, enduit en blanc. En revanche, les cinq autres moulins de la paroisse, situés plus à l'intérieur, ne figurent pas sur les cartes marines. Enfin, les navigateurs les plus attentifs peuvent distinguer, au ras du sol, quelques édifices militaires. La série de batteries ou redoutes qui s'étire tout au long du rivage depuis la Grande-Côte, fortifications de terre réactivées lors de chaque guerre, ne joue aucun rôle pour la navigation. Seul le fort construit sous l'Empire sur le plateau de la Grande-Côte s'aperçoit depuis le large.

Cet ensemble de repères qui se succèdent tout au long du rivage se retrouve en amont : les clochers des églises de Royan, de Soulac, les fortifications des châteaux de Royan, de Talmont, les moulins de St-Georges, de Meschers, les falaises de Valières, de Suzac, rythment le chenal de « la rivière de Bordeaux ». Mais il faut attendre les années 1770 pour que l'administration mette en place un plan de balisage plus rationnel avec la construction d'une série de tours en bois ou en pierres définissant des alignements précis pour les différentes passes<sup>3</sup>. Saint-Palais, point de convergence des routes, est privilégiée dans ce programme : outre l'achat du Bois-du-Roy en 1773 et les travaux de surélévation du clocher de l'église, Saint-Palais bénéficie de l'implantation d'une tour en pierres, pointe des Tamarins, à un kilomètre de la Grande-Côte sur l'emplacement actuel du phare de Terre-Nègre. La tour, circulaire, haute de 80 pieds et surmontée de mâts à signaux afin de

communiquer avec les pilotes, est achevée en 1773. Désormais, les trois principaux amers de Saint-Palais, le clocher de l'église, le Bois-du-Roy et la tour de Terre-Nègre, fournissent les alignements nécessaires pour les passes nord de l'embouchure (L'Escameau, Le Matelier et La Coursière) comme le montrent les vignettes de la carte de Teulère en 1790. Il ne faut pas oublier non plus la surélévation de Cordouan achevée en 1790<sup>4</sup> qui s'accompagne d'une transformation révolutionnaire du feu avec l'installation en 1823 de la première lentille de Fresnel. Les habitants de Saint-Palais en sont les premiers spectateurs.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Saint-Palais est devenue un carrefour d'amers d'une surprenante densité par où passent tous les chemins de « la rivière de Bordeaux ».

Le réseau de signalisation de l'estuaire se renforce encore au XIX<sup>e</sup> siècle avec la mise en place d'un quadrillage de phares depuis La Coubre, la Pointe de Grave jusqu'à St-Georges où la pierre remplace progressivement les tours en bois tandis que les feux dessinent un couloir de lumières. À Saint-Palais, le principal changement est l'installation d'un feu fixe au sommet de la tour de Terre-Nègre en 1838, signalant la Barre à l'Anglais et la passe de Montrevel. La construction d'un magasin et d'une maisonnette complète l'ensemble, toujours en place. Tout près de là, le pavillon du Logis est remplacé par un nouvel édifice en 1823. S'y ajoute en 1852 le petit phare de la Falaise (près du puits de Lauture) créant un nouvel alignement avec Terre-Nègre. Enfin, plus près de nous, la tour-radar des Combots, construite en 1962, nous fait entrer dans une autre technologie de surveillance de l'estuaire. Mais, clin d'œil de l'histoire, la tour est construite sur les dunes d'Ansoine qui servaient déjà d'amers aux voiliers au Moyen Âge.

#### Bibliographie :

**René FAILLE, Cordouan, Les Baleines, Chassiron, Patrimoines et médias, 1993**

**Jacques PÉRET Cordouan, Geste Éditions, 2020**

**Jacques PÉRET, Michel BOCHACA et Sébastien PERISSE, Royan et la mer de la fin du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Les Indes savantes, 2021**

**Jacques PÉRET Saint-Palais et la mer, Geste, 2023**

<sup>1</sup> Mémoire de Claude Masse, 1706, SHD Vincennes, 1 VD 60

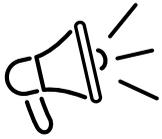
<sup>2</sup> Traité de l'entrée de la Gironde, 1740, Musée de Cordouan

<sup>3</sup> Existait déjà à la Grande Côte une balise de fortune composée de troncs de pins.

<sup>4</sup> Entrée de la rivière de Bordeaux, Joseph Teulère, 1790, Musée de Cordouan

# SORTIR

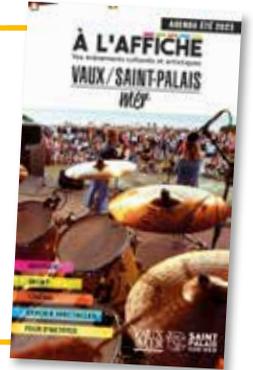
## Agenda



### Le guide des événements de l'été !

Les communes de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer proposent le guide «À l’Affiche» pour découvrir le programme des animations de cet été. Vivons ensemble la diversité culturelle !

Toutes les informations sont regroupées dans ce guide événementiel et culturel, disponible en mairie, dans les bureaux d’information touristique et sur les sites internet de nos villes.



## Juillet

### DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 17 SEPTEMBRE

● 10h30-12h30 et 16h-19h (sauf le mardi)

#### Exposition « L'allégorie »

Photos de Markus Fauvelle et peintures de Daniel Mohen

📍 Vieux clocher, rue de l'Église

Entrée 2 €

Temps fort

### DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 5 NOVEMBRE

● 14h-19h30

#### Exposition « Un jardin secret »

De Rebecca Louise Law et Ayline Olukman

📍 Maison des Douanes

Entrée 2 €, gratuit - 16 ans

Temps fort

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> ET DIMANCHE 2 JUILLET

● 9h30-19h

#### Salon des minéraux

Fossiles, bijoux de créateurs

📍 Salle des fêtes

Organisé par l'association

Univers minéraux : 06 48 27 19 94

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET

● 10h-18h

#### Les peintres dans la rue

Une trentaine de peintres réalisent une œuvre en direct

📍 Place de l'Océan

● 11h30

#### Concert orchestres d'harmonie

Concert de l'été des orchestres d'harmonie de Royan/Saint-Palais et de l'île d'Oléron

📍 Place de l'Océan

### DIMANCHE 2 JUILLET

● 10h-20h

#### Les peintres dans la rue

Exposition des œuvres.

18h Remise des prix (entrée libre)

19h Projection du film *Frida, viva la vida* (2019)

21h Projection du film *Gauguin : Voyage de Tahiti* (2017)

📍 Salle Michel Legrand

Entrée 5 €

## Vaux-sur-Mer JUILLET

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET

● 19h-23h

#### La guinguette du marché

Concert, karaoké, jeux en bois, restauration

📍 Place du marché

### JEUDI 13 JUILLET

● 19h

#### Course pédestre

12 km de Vaux

📍 Parc des sports

Payant

### MARDI 18 JUILLET

● 11h, 17h30, 18h30 et 21h

#### Journée de classique

Concerts dans la ville

Gratuit

### VENDREDI 28 JUILLET

● 22h30

#### Spectacle de feu « Imoogi »

De la compagnie « L'arche en sel »

📍 Parc de la mairie

Gratuit

**DU 3 AU 7 JUILLET**

🕒 9h30-10h30

**Animation**

« Sport et bien-être »

📍 Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

**LUNDI 3 JUILLET**

🕒 15h-minuit

**Marché du terroir**

📍 Place de l'Océan

**MARDI 4 JUILLET**

🕒 10h

**Balade commentée**

« Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Renseignements à l'office de tourisme

🕒 20h-minuit

**Marché nocturne**

📍 Esplanade de la Grande Côte

**VENREDI 7 JUILLET**

🕒 17h-minuit

**Marché d'art**

📍 Place de l'Océan

🕒 20h-minuit

**Centre-ville piéton**

Danseur hip-hop et animation burlesque

📍 Place du Commerce et avenue de la République

**DIMANCHE 9 JUILLET**

🕒 18h

**Guignol Furlan**

📍 Place du marché

Payant sur place

**Le Concié :  
terre de festivals**

Food truck, concerts, coucher de soleil

🕒 19h30

**Dune Cover (pop, soul)**

🕒 21h30

**Sowge (pop world)**

📍 Esplanade du Concié

Plus d'infos page 34

**DU 10 AU 14 JUILLET**

🕒 9h30-10h30

**Animation**

« Sport et bien-être »

📍 Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

**LUNDI 10 JUILLET**

🕒 15h-minuit

**Marché du terroir**

📍 Place de l'Océan

**MARDI 11 JUILLET**

🕒 10h

**Balade commentée**

« Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Renseignements à l'office de tourisme

🕒 10h30-12h30

**Initiation sport olympique**

Arts du cirque

📍 Place du Commerce

Gratuit

🕒 20h-minuit

**Marché nocturne**

📍 Esplanade de la Grande Côte

**MARDI 11 ET**

**MERCREDI 12 JUILLET**

🕒 21h30

**Soirée cirque « Quoi Qwang »**

Par l'école supérieure des arts du cirque de Toulouse-Occitanie.

📍 Place de l'Océan

Gratuit

**MERCREDI 12 JUILLET**

🕒 17h

**Murder party**

Tarif 4 €

Plus d'infos page 36

**JEUDI 13 JUILLET**

🕒 10h30-12h30

**Initiation sport olympique**

Arts du cirque

📍 Place du Commerce

Gratuit

🕒 19h-22h30

**Chill party**

Transats face à l'océan, musique, food truck, coucher de soleil. Soirée d'ouverture

📍 Promenade de la plage du Platin

Gratuit

**VENREDI 14 JUILLET**

🕒 17h-minuit

**Marché d'art**

📍 Place de l'Océan

🕒 20h-minuit

**Centre-ville piéton**

Danseur hip-hop et animation burlesque

📍 Place du Commerce et avenue de la République

**SAMEDI 15 JUILLET**

🕒 20h30

**Pico le clown**

📍 Place de l'Océan

Payant sur place

**DIMANCHE 16 JUILLET**

**Le Concié :**

**terre de festivals**

Food truck, concerts, coucher de soleil

🕒 19h30

**Fan'tage (pop rock)**

🕒 21h30

**Telegraph (rock, pop, folk)**

📍 Esplanade du Concié

Plus d'infos page 34

**DU 17 AU 21 JUILLET**

🕒 9h30-10h30

**Animation**

« Sport et bien-être »

📍 Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

**LUNDI 17 JUILLET**

🕒 15h-minuit

**Marché du terroir**

📍 Place de l'Océan

🕒 21h15

**Visite guidée**

« Histoires et légendes au clair de lune »

Tarif 12 € / 5 € enfants (à partir de 6 ans)

Renseignements au 06 21 67 87 65

**MARDI 18 JUILLET**

🕒 9h-19h

**Les bouquinistes**

Trésors d'objets et livres anciens

📍 Place de l'Océan

🕒 9h-19h

**Balade commentée**

« Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Renseignements au 05 46 08 21 00

🕒 10h30-12h30

**Initiation sport olympique**

Roller skate

📍 Place du Commerce

Gratuit

🕒 20h-minuit

**Marché nocturne**

📍 Esplanade de la Grande Côte

**MERCREDI 19 JUILLET**

🕒 10h30

**Les scènes de poche**

📍 Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 37

🕒 17h

**Murder party**

Tarif 4 €

Plus d'infos page 36



## JEUDI 20 JUILLET

● 21h à minuit

### Saint-Palais Parade « Sîtes en scène »

« L'archipel de Pan »: la nouvelle superproduction de la compagnie eliXir, présentée pour la 1<sup>re</sup> fois à Saint-Palais-sur-Mer. Le thème de Peter Pan revisité. Pieuvre géante, créatures marines, navire du Capitaine Hook... autant de rencontres scénographiques insolites au cours de cette déambulation inédite. 3 îles, 3 univers, une déambulation surdimensionnée et un final monumental au lac. 80 artistes dont 40 professionnels.

📍 Centre-ville  
Plus d'infos page 35

Temps fort

## VENDREDI 21 JUILLET

● 17h-minuit

### Marché d'art

Trésors d'objets et livres anciens

📍 Place de l'Océan

● 20h-minuit

### Centre-ville piéton

Danseur hip-hop et animation burlesque

📍 Place du Commerce et avenue de la République

## SAMEDI 22 JUILLET

● 20h30

### Pico le clown

📍 Place de l'Océan

Payant sur place

## DIMANCHE 23 JUILLET

● 19h

### Un Violon sur la Ville

« Cristal Baschet au soleil » Avec Loup Barrow (virtuose du cristal Baschet) et le quatuor à cordes de l'orchestre d'Un Violon sur le sable

📍 Phare de Terre-Nègre

Accès libre

Infos au 05 46 39 27 87 ou [www.violonsurlesable.com](http://www.violonsurlesable.com)

### Le Concié : terre de festivals

Food truck, concerts, coucher de soleil

● 19h30

### The Soulmates (soul)

● 21h30

### The Gluteens

(pop, electro world)

📍 Esplanade du Concié

Plus d'infos page 34

Temps fort

## DU 24 AU 28 JUILLET

● 9h30-10h30

### Animation

« Sport et bien-être »

📍 Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

## LUNDI 24 JUILLET

● 15h-minuit

### Marché du terroir

📍 Place de l'Océan

● 19h

### Cirque Star circus

📍 Place du marché

Entrée 10 €, gratuit - 2 ans

● 21h15

### Visite guidée

« Histoires et légendes au clair de lune »

📍 Phare de Terre-Nègre

Tarif 12 €/ 5 € enfants (à partir de 6 ans)

Renseignements au 06 21 67 87 65

## DU 25 AU 27 JUILLET

● 17h-23h

### Festival des jeux

Best-seller et nouveautés 2023.

En présence de maisons d'édition.

📍 Place de l'Océan

Libre accès

## MARDI 25 JUILLET

● 10h

### Balade commentée

« Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Renseignements à l'office de tourisme

● 10h30-12h30

### Initiation sport olympique

Escalade

📍 Place du Commerce

Gratuit

● 20h-minuit

### Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

## MERCREDI 26 JUILLET

● 10h30

### Les scènes de poche

📍 Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 37

● 17h

### Murder party

Tarif 4 €

Plus d'infos page 36

## JEUDI 27 JUILLET

● 10h30-12h30

### Initiation sport olympique

Escalade

📍 Place du Commerce

Gratuit

● 19h

### Un Violon sur la Ville

« Danse sur le green »

📍 Golf de Royan-Maine Gaudin

Tarif 3 €

● 19h-22h30

### Chill party

Transats face à l'océan, musique, coucher de soleil

📍 Esplanade de la Grande Côte

Gratuit

## VENDREDI 28 JUILLET

● 17h-minuit

### Marché d'art

📍 Place de l'Océan

● 20h-minuit

### Centre-ville piéton

Danseur hip-hop et animation burlesque

📍 Place du Commerce et avenue de la République

## DIMANCHE 30 JUILLET

● 9h-18h

### Brocante des pompiers

📍 Parc Raymond Vignes

● 18h

### Guignol Furlan

📍 Place du marché

Payant sur place

### Le Concié : terre de festivals

Food truck, concerts, coucher de soleil

● 19h-minuit

« Jam session »

📍 Esplanade du Concié

Plus d'infos page 34

## LUNDI 31 JUILLET

● 21h30

### Concert Zarhzhä

Musiques festives du Monde

📍 Place de l'Océan

● 22h45

### Feu d'artifice

📍 Plage du Bureau

Temps fort

Temps fort

Temps fort

# Août

## DU 1<sup>ER</sup> AU 31 AOÛT

🕒 14h-19h30

### Exposition « Un jardin secret »

De Rebecca Louise Law et Aylina Olukman

📍 Maison des Douanes

Entrée 2 €, gratuit - 16 ans

🕒 10h30-12h30 et 16h-19h (sauf le mardi)

### Exposition « L'allégorie »

Photos de Markus Fauvelle et peintures de Daniel Mohen

📍 Vieux clocher, rue de l'Église

Tarif 2 €

## DU 1<sup>ER</sup> AU 4 AOÛT

🕒 9h30-10h30

### Animation

« Sport et bien-être »

📍 Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

## DU 1<sup>ER</sup> AU 6 AOÛT

🕒 10h-12h30 et 15h-18h30

### Exposition de photos

« Balade irlandaise » par le photo club Côte de Beauté

### Exposition de tableaux

Par l'association La Palette

📍 Salle des fêtes

Entrée libre

## MARDI 1<sup>ER</sup> AOÛT

🕒 10h

### Balade commentée

« Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Renseignements à l'office de tourisme

🕒 9h-19h

### Les bouquinistes

Trésors d'objets et livres anciens

📍 Place de l'Océan

Gratuit

🕒 10h30-12h30

### Initiation sport olympique

Beach-volley

📍 Plage du Bureau

Gratuit

🕒 20h-minuit

### Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

## MERCREDI 2 AOÛT

🕒 9h15 et 18h15

### Run happy tour

Découverte course à pied

📍 Départ place du Commerce

Inscription en ligne

🕒 10h30

### Les scènes de poche

📍 Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 37

🕒 17h

### Murder party

Tarif 4 €

Plus d'infos page 36

## JEUDI 3 AOÛT

🕒 10h30-12h30

### Initiation sport olympique

Beach-volley

📍 Plage du Bureau

Gratuit

🕒 21h

### Les jeudis musicaux

Quatuor Ébène et Henri Demarquette, violoncelle

📍 Église nouvelle

Tarif 16 €

Réservation à l'office de tourisme

ou sur [www.royanatlantique.fr](http://www.royanatlantique.fr)

## VENDREDI 4 AOÛT

🕒 17h-minuit

### Marché d'art

📍 Place de l'Océan

🕒 20h-minuit

### Centre-ville piéton

Danseur hip-hop et animation burlesque

📍 Place du Commerce et

avenue de la République

## SAMEDI 5 AOÛT

## ET DIMANCHE 6 AOÛT

🕒 10h à 18h

### Master de Nauzan

Volley-ball 3x3 réunissant des sportifs professionnels

📍 Plage de Nauzan

🕒 14h à minuit

### Flyin'club festival

2 jours de house music face à la mer, 16 DJ

📍 Esplanade du Concié

Payant

## SAMEDI 5 AOÛT

🕒 20h30

### Pico le clown

📍 Place de l'Océan

Payant sur place

## DU 7 AU 11 AOÛT

🕒 9h30-10h30

### Animation « Sport et bien-être »

📍 Plage de la Grande Côte

Gratuit, inscription sur place

## LUNDI 7 AOÛT

🕒 15h-minuit

### Marché du terroir

📍 Place de l'Océan

🕒 21h15

### Visite guidée

« Histoires et légendes au clair de lune »

Tarif 12 € / 5 € enfants (à partir de 6 ans)

Renseignements au 06 21 67 87 65

## DU 8 AU 10 AOÛT

🕒 17h à 23h

### Festival des jeux

Best-seller et nouveautés 2023.

En présence de maisons d'édition.

📍 Place de l'Océan

Gratuit

## MARDI 8 AOÛT

🕒 10h

### Balade commentée

« Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Renseignements à l'office de tourisme

🕒 10h30-12h30

### Initiation sport olympique

Aviron

📍 Place du Commerce

Gratuit

🕒 19h

### Cirque Star circus

📍 Place du marché

Payant sur place

🕒 20h-minuit

### Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

## MERCREDI 9 AOÛT

🕒 10h30

### Les scènes de poche

📍 Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 37

🕒 17h

### Murder party

Tarif 4 €

Plus d'infos page 36

## JEUDI 10 AOÛT

🕒 10h30-12h30

### Initiation sport olympique

Break dance

📍 Place du Commerce

🕒 19h-22h30

### Chill party

Transats face à l'océan, musique, coucher de soleil

📍 Esplanade de la Grande Côte

Gratuit

Temps fort

Temps fort

**VENDREDI 11 AOÛT**

⌚ 17h-minuit  
**Marché d'art**  
 Trésors d'objets et livres anciens  
 ♡ Place de l'Océan

⌚ 20h-minuit  
**Centre-ville piéton**  
 Danseur hip-hop et animation burlesque  
 ♡ Place du Commerce et avenue de la République

**DIMANCHE 13 AOÛT**

⌚ 18h  
**Guignol Furlan**  
 ♡ Place du marché

*Payant sur place*  
**Le Concié : terre de festivals**  
 Food truck, concerts, coucher de soleil  
 ⌚ 19h30

**Dragon Georges (blues rock)**  
 ⌚ 21h30

**Frank (blues rock)**  
 ♡ Esplanade du Concié  
 Plus d'infos page 34

**DU 14 AU 18 AOÛT**

⌚ 9h30-10h30  
**Animation**  
 « Sport et bien-être »  
 ♡ Plage de la Grande Côte  
*Gratuit, inscription sur place*

**LUNDI 14 AOÛT**

⌚ 15h-minuit  
**Marché du terroir**  
 ♡ Place de l'Océan

**MARDI 15 AOÛT**

⌚ 10h30-12h30  
**Initiation sport olympique**  
 Break dance  
 ♡ Place du Commerce  
*Gratuit*  
 ⌚ 20h-minuit  
**Marché nocturne**  
 ♡ Esplanade de la Grande Côte

**MERCREDI 16 AOÛT**

⌚ 10h30  
**Les scènes de poche**  
 ♡ Médiathèque  
*Gratuit*  
 Plus d'infos page 37  
 ⌚ 17h  
**Murder party**  
 Tarif 4 €  
 Plus d'infos page 36

**JEUDI 17 AOÛT**

⌚ 10h30-12h30  
**Initiation sport olympique**  
 BMX  
 ♡ Place du Commerce  
*Gratuit*

⌚ 19h-22h30  
**Chill party**  
 Transats face à l'océan, musique, coucher de soleil  
 ♡ Esplanade de la Grande Côte  
*Gratuit*

**VENDREDI 18 AOÛT**

⌚ 17h-minuit  
**Marché d'art**  
 ♡ Place de l'Océan  
 ⌚ 20h-minuit  
**Centre-ville piéton**  
 Danseur hip-hop et animation burlesque  
 ♡ Place du Commerce et avenue de la République

**DU 18 AU 20 AOÛT**

⌚ 17h-minuit  
**Crescendo**  
 Festival international de rock progressif  
 10 concerts, 6 nationalités  
 ♡ Esplanade du Concié  
*Gratuit*

**SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 AOÛT**

⌚ 9h-22h  
**Foire aux vins et à la gastronomie**  
 Organisée par le comité de jumelage  
 ♡ Entrée parc Raymond Vignes

**SAMEDI 19 AOÛT**

⌚ 20h30  
**Pico le clown**  
 ♡ Place de l'Océan  
*Payant sur place*

**DU 21 AU 24 AOÛT**

⌚ 9h30-10h30  
**Animation**  
 « Sport et bien-être »  
 ♡ Plage de la Grande Côte  
*Gratuit, inscription sur place*

**LUNDI 21 AOÛT**

⌚ 15h-minuit  
**Marché du terroir**  
 ♡ Place de l'Océan  
 ⌚ 21h15  
**Visite guidée**  
 « Histoires et légendes au clair de lune »  
 Tarif 12 € / 5 € enfants (à partir de 6 ans)  
 Renseignements au 06 21 67 87 65

**MARDI 22 AOÛT**

⌚ 10h  
**Balade commentée**  
 « Sur le sentier des Douaniers »  
*Payant*  
 Renseignements à l'office de tourisme



Vaux-sur-Mer **AOÛT**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 3 AOÛT**

⌚ 18h30-minuit  
**Festi'Vaux**  
 ♡ Parc de la mairie  
*Gratuit*

**MARDI 8 AOÛT**

⌚ 22h  
**Cinéma de plein air**  
 Projection « Buzz l'éclair »  
 ♡ Parc de la mairie  
*Gratuit*

**SAMEDI 12 AOÛT**

⌚ 22h30  
**Feu d'artifice et concert**  
 ♡ Plage de Nauzan  
*Gratuit*

**DIMANCHE 20 AOÛT**

⌚ 14h-19h  
**Course d'obstacles**  
 « La Démentielle »  
 ♡ Parc des sports  
 Tarif de 7 € à 25 €

**SAMEDI 26 AOÛT**

⌚ 19h-minuit  
**Nauzan fête la fin de l'été**  
 Marché artisanal, food trucks, défis sportifs, concert...  
 ♡ Promenade de Nauzan

🕒 10h30-12h30

### Initiation sport olympique

Escrime

📍 Place du Commerce

Gratuit

🕒 19h

### Cirque Star circus

📍 Place du marché

10 €, gratuit – 2 ans

🕒 20h-minuit

### Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

## MERCREDI 23 AOÛT

🕒 17h

### Murder party

Tarif 4 €

Plus d'infos page 36

## JEUDI 24 AOÛT

🕒 10h30-12h30

### Initiation sport olympique

BMX

📍 Place du Commerce

Gratuit

🕒 19h-22h30

### Chill party

Transats face à l'océan, musique, coucher de soleil

📍 Esplanade de la Grande Côte

Gratuit

🕒 21h

### Théâtre pop rock

« Songe d'une nuit d'été », d'après W. Shakespeare

📍 Lac du parc Raymond Vignes

10 € / gratuit - 10 ans

Billetterie aux bureaux d'information touristique ou [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr). Pas de billetterie sur place.

## VENREDI 25 AOÛT

🕒 17h-minuit

### Marché d'art

📍 Place de l'Océan

🕒 20h-minuit

### Centre-ville piéton

Danseur hip-hop et animation burlesque

📍 Place du Commerce et avenue de la République

🕒 21h

### Théâtre pop rock

Voir jeudi 24

## SAMEDI 26 AOÛT

🕒 8h-18h

### Foire aux puces

Organisée par le comité de jumelage

📍 Parc Raymond Vignes

## DIMANCHE 27 AOÛT

🕒 16h à minuit

### Ciné des champs

Exposition de matériel agricole, marché de producteurs locaux, concert, cinéma de plein air

📍 Esplanade du Concié

Gratuit

🕒 18h

### Guignol Furlan

📍 Place du marché

Payant sur place

## DU 26 AOÛT AU 17 SEPTEMBRE

🕒 10h-18h

### Saint-Palais sur livres

Rencontre et échange avec des auteurs (polars, essais, voyage, jeunesse...)

📍 Place de l'Océan

## MARDI 29 AOÛT

🕒 10h

### Balade commentée

« Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Renseignements à l'office de tourisme

## JEUDI 31 AOÛT

🕒 19h-22h30

### Chill party

Transats face à l'océan, musique, food truck, coucher de soleil

Soirée de clôture

📍 Promenade de la plage du Platin

Gratuit

# Septembre

## DU 1<sup>ER</sup> AU 30 SEPTEMBRE

🕒 14h-19h30

### Exposition « Un jardin secret »

De Rebecca Louise Law et Ayline Olukman

📍 Maison des Douanes

Entrée 2 €, gratuit - 16 ans

Temps fort

## DU 1<sup>ER</sup> AU 17 SEPTEMBRE

🕒 10h30-12h30 et 16h-19h (sauf le mardi)

### Exposition « L'allégorie »

Photos de Markus Fauvelle et peintures de Daniel Mohen

📍 Vieux clocher, rue de l'Église

Tarif 2 €

## SAMEDI 2 SEPTEMBRE

🕒 14h-18h

### Journée de la vie associative

Stands, informations, rencontres et démonstrations. Suivie d'une soirée conviviale et animée (sur réservation)

📍 Parc Raymond Vignes

Temps fort

## SAMEDI 9 SEPTEMBRE

🕒 10h-17h30

### Foire aux livres

Achetez des livres à petits prix, issus de la médiathèque

📍 Place de l'Océan

Plus d'infos page 37

## DU 3 AU 10 SEPTEMBRE

### OPEN 17

4<sup>e</sup> tournoi international de tennis féminin

📍 Tennis club

Gratuit

Plus d'infos page 24

Temps fort

## SAMEDI 16 ET

## DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

### Journées européennes du patrimoine

Conférences, visites commentées, découverte de la Chapelle des aviateurs... Renseignements au 05 46 08 21 00

## SAMEDI 23 SEPTEMBRE

🕒 12h

### Swim Run Côte de Beauté

5,5 km de natation, 21 km de course à pied

📍 Départ de la Grande Côte

Inscription en ligne

## Vaux-sur-Mer

SEPTEMBRE

## SAMEDI 2 SEPTEMBRE

🕒 10h à 18h

### Forum des Associations

📍 Salle de l'Atelier

🕒 19h-23h

### La guinguette du marché

Concert, karaoké, jeux en bois, restauration

📍 Place du marché

## SAMEDI 16 SEPTEMBRE

🕒 11h-minuit

### Bières en live

Brasseurs artisanaux et concerts

📍 Parc de la mairie

20 € l'entrée avec conso

## DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

🕒 9h à 18h

### Grande brocante

Du Lions Club Royan Doyen

📍 Parc des sports

## LE CONCIÉ : TERRE DE FESTIVALS

Tous les dimanches cet été, le Concié devient notre plus belle scène musicale ! Retrouvez une grande diversité de festivals et de concerts organisés face à l'océan et au phare de Cordouan. Des concerts gratuits et food truck, pour toute la famille.

Du 9 juillet  
au 27 août

### DIMANCHE 9 JUILLET

● 19h30 - **DUNE COVER** pop, soul  
● 21h30 - **SOWGE** pop world  
Sur fond de musique pop/groovy, soul voire afro, c'est une invitation à se connecter à soi, à ses failles et au présent pour aider à soigner notre relation à nous-mêmes.

### DIMANCHE 16 JUILLET

● 19h30 - **FAN'TAGE** pop rock  
● 21h30 - **TELEGRAPH**  
**rock, pop, folk**  
La puissance du rock, l'efficacité de la pop, des racines folk, des productions empruntées à l'électro et aux musiques urbaines... L'un des groupes les plus prometteurs en France aujourd'hui !

### DIMANCHE 23 JUILLET

● 19h30 - **THE SOULMATES** soul  
● 21h30 - **THE GLUTEENS**  
**pop/electro rock**  
Pauline, Thomas et Victor aiment les 60s, les 90s, la pop psyché, la trance et la fusion. D'ailleurs ce n'est que de fusion qu'il est question dans The Gluteens.

### DIMANCHE 30 JUILLET

**JAM SESSION**  
Organisée par l'association « Tous au Jus »  
Plus de 40 musiciens et chanteurs de tous styles se retrouvent sur la scène du Concié sans avoir jamais joué ensemble. Une soirée participative, 100 % live !

### SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AOÛT

**FLYIN' CLUB FESTIVAL**  
**house music**  
Voir encadré ci-dessous.

### DIMANCHE 13 AOÛT

● 19h30 - **DRAGON GEORGES**  
**blues rock**  
● 21h30 - **FRANK** blues rock  
Un trio aux sonorités définitivement blues rock pour une musique organique qui laisse place aux émotions. Groupe vainqueur du prix Les Révels au tremplin de musiques actuelles de Vaux-sur-Mer.



### 18-20 AOÛT FESTIVAL CRESCENDO rock progressif

15 groupes du monde entier sur 3 jours de festival.  
[www.festival-crescendo.com](http://www.festival-crescendo.com)

### DIMANCHE 27 AOÛT CINÉ DES CHAMPS

Exposants, matériel agricole, concert live et cinéma de plein air. Plus d'informations sur [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr)  
En collaboration avec le réseau de programmeurs en pays royannais « Les Révels »



RESEAU DE  
PROGRAMMEURS  
EN PAYS ROYANNAIS

Nouveauté  
2023

## FLYIN'CLUB FESTIVAL

2 jours de house music face à la mer - 8 DJ par jour

Le Flyin'Club Festival est un événement musical unique et fédérateur, organisé par un groupe d'amis passionnés par la musique et leur région : Saint-Palais-sur-Mer. Situé sur l'Esplanade du Concié, le Flyin'Club Festival se produit dans un cadre naturel exceptionnel avec une vue imprenable sur la mer et le phare de Cordouan. Le mélange des générations est au cœur du Flyin'Club Festival, avec des plages horaires dédiées à différentes tranches d'âge et des animations pour les enfants de 3 à 12 ans. Venez vivre l'expérience Flyin'Club Festival et découvrez l'été sous

un nouveau jour, entourés de la plage, l'océan et le soleil, tout en soutenant les talents locaux et en partageant des moments inoubliables avec vos proches.



2 jours de festival  
8 DJs par jour  
**Étienne de Crécy, Braxe**  
**+ DJ Falcon, Dabeull,**  
**Upsilon, Baccus...**

Informations et billetterie :  
[www.flyinclub.fr](http://www.flyinclub.fr)

Les 5 et 6 août

# SAINT-PALAIS PARADE

## « L'ARCHIPEL DE PAN »

Jeudi 20 juillet

Le festival Saint-Palais Parade présente, pour sa 8<sup>e</sup> édition, le spectacle inédit « L'archipel de Pan ».

La nouvelle superproduction de la compagnie eliXir est dévoilée pour la première fois à Saint-Palais-sur-Mer. Le thème de **Peter Pan** y est revisité dans une étonnante fresque urbaine. **La rue devient le théâtre d'une incroyable odyssee, une aventure en immersion à vivre en famille au pays imaginaire. Pieuvre géante, créatures marines, navire du Capitaine Hook... autant de rencontres scénographiques insolites au cours de cette déambulation inédite.**



### 21h-23h - Les îles se mettent en vie

3 îles, 3 univers, 3 spectacles prennent vie : un spectacle différent sur chaque île, d'une durée de 15 minutes, reproduit jusqu'au passage du capitaine Crochet.

- 3 spectacles :
- Place de l'Océan
  - Place du Commerce
  - Parking du théâtre de verdure avenue du Rhâ



### 22h15 - La parade du capitaine

À la nuit tombée, le capitaine Crochet, à bord de son bateau, débarque en ville, accompagné de son équipage onirique. Il se déplace d'île en île, qu'il détruit sur son passage, à la recherche de Peter Pan...



### 23h - Le dénouement explosif

Final monumental. Lieu à découvrir...



## Spectacle participatif et aventure humaine

Parmi ses 80 acteurs, la compagnie eliXir recherche 40 figurants volontaires qui participeront activement à ce grand spectacle de rue. Envoyez votre candidature à [animation@stpalaissurmer.fr](mailto:animation@stpalaissurmer.fr)



Un événement labélisé « Sites en scène » par le département de la Charente-Maritime.



# LES MARCHÉS NOCTURNES

Profitez des différents marchés nocturnes saint-palaisiens : marché du Terroir, de la Grande Côte et marché d'Art, ils reviennent chaque semaine pour notre plus grand plaisir. L'occasion de découvrir des créateurs et des artisans, ou tout simplement de flâner en bord de mer.

## MARCHÉ DU TERROIR

LES LUNDIS, DU 3 JUILLET AU 21 AOÛT

🕒 15h à minuit

📍 Place de l'Océan

Une sélection d'une douzaine de producteurs charentais anime la place de l'Océan. Vous y retrouverez le meilleur des produits de notre terroir pour agrémenter vos tables d'été !

## MARCHÉ NOCTURNE DE LA GRANDE CÔTE

LES MARDIS, DU 4 JUILLET AU 22 AOÛT

🕒 20h à minuit

📍 Pointe de la Grande Côte

Découvrez, le long d'une promenade en bord de mer, ce marché nocturne éclectique. L'occasion de poursuivre votre soirée en terrasse et de

profiter du plus beau coucher de soleil sur le phare de Cordouan.

## MARCHÉ D'ART

LES VENDREDIS, DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT

🕒 17h à minuit

📍 Place de l'Océan

C'est le rendez-vous du vendredi soir ! Plus de trente artisans présentent leur savoir-faire et proposent des démonstrations en direct aux visiteurs. Un des rares marchés de la Côte à réunir autant d'artisans traditionnels.

Et aussi

## MARCHÉ DIURNE COUVERT ET EXTÉRIEUR

TOUS LES JOURS

🕒 8h30 à 13h

📍 Place du marché



# VOS SORTIES AVEC L'OFFICE DE TOURISME

L'équipe de l'office de tourisme de Saint-Palais-sur-Mer vous accueille tous les jours cet été ! Plusieurs services sont proposés : billetterie, renseignements, animations, boutique, documentation, point wifi...

## Billetterie

Spectacles et concerts, événements sportifs, visites guidées commentées, croisières... vous pouvez réserver directement à l'accueil de l'office de tourisme de Saint-Palais-sur-Mer vos spectacles et sorties estivales !

## Visite guidée

La Destination Royan Atlantique recèle des trésors naturels et historiques. Partez à la découverte de notre patrimoine :

### BALADE COMMENTÉE

« SUR LE SENTIER DES DOUANIERS »

Les mardis à 10h en juillet et août.  
Durée: 2h. Distance: 1,2 km - 7€ adultes / 3€ enfants de 6 à 12 ans / gratuit - 6 ans

## MURDER PARTY À SAINT-PALAIS-SUR-MER

Nouveauté 2023

Amis enquêteurs, nous avons besoin de vous ! Venez en aide aux autorités locales afin de démêler le mystère de Saint-Palais-sur-Mer et d'arrêter le tueur au harpon. Partez à la recherche des suspects à travers la ville et élucidez cette affaire. À la fois enquête et découverte de la ville, ce jeu vous donne l'occasion de passer un bon moment en famille ou entre amis.

Les mercredis 12, 19, 26 juillet et 2, 9, 16 et 23 août à 17h.

Un départ toutes les 10 minutes entre 17h et 18h.

Distance: 3,5 km - Durée: 1h30 - 4 € par personne. Réservation obligatoire.  
Renseignements: 05 46 08 21 00  
<https://www.royanatlantique.fr/visites-guidees/>

Bureau d'information touristique de Saint-Palais-sur-Mer - Destination Royan Atlantique  
1 avenue de la République - 17420 Saint-Palais-sur-Mer  
[info@royanatlantique.fr](mailto:info@royanatlantique.fr)

# MÉDIATHÈQUE

## LES SCÈNES DE POCHE

Cet été, les « Scènes de Poche » reviennent à la médiathèque du centre culturel Boris Vian pour vous offrir des matinées enchantées dans le Théâtre de verdure du centre culturel. Préparez votre plaid ou votre pliant et notez bien ces dates.

### MERCREDI 19 JUILLET

🕒 10h30

#### La bibliogéante et ses histoires démesurées...

Les histoires, les contes et légendes voyagent d'un coin du monde à l'autre, tantôt au gré du vent, tantôt au fil de l'eau depuis la première nuit. Cet été, c'est à Saint-Palais-sur-Mer qu'ils feront escale.

### MERCREDI 26 JUILLET

🕒 10h30

#### Théâtre avec la compagnie « Les chats mots passant »

Tout petit, le roi Chinterdit, qui avait un penchant pour la glotonnerie, s'est coincé malencontreusement des chamallows au fond de la gorge. Depuis, il parle en mettant des « CH » à tous les mots et impose à ses sujets cet étrange langage. Ceux qui ne parviennent pas à chuintier sont menacés d'avoir la langue coupée !

### MERCREDI 2 AOÛT

🕒 10h30

#### La bibliogéante et ses histoires démesurées... le retour !

### MERCREDI 9 AOÛT

🕒 10h30

#### Théâtre avec la compagnie « Les chats mots passant »

Elle s'appelle Luna... Seule, triste, elle oublie sa peine au contact de la nature. Un jour, en se promenant, elle découvre un étang merveilleux. C'est alors que tout commence... Au fil du temps, au fil de l'eau, elle apprend à sculpter cet étang. De petites bulles, légères et colorées, des plus grosses, lumineuses et éclatantes, apparaissent entre ses doigts de fée...

### MERCREDI 16 AOÛT

🕒 10h30

#### Cirque avec la compagnie « Cirk'on flex »

« Être matelot, c'est le métier le plus beau. » Par ces quelques mots, l'ancre est jetée pour le pêcheur de merveilles. Le temps d'une escale au port, il va entraîner les enfants dans une découverte de l'univers marin. De la pêche au poisson volant à la piraterie, l'artiste dévoile dans ce spectacle les multiples facettes de son art circassien.

Chaque représentation vous plongera dans un univers différent et fantastique où les histoires prennent vie sous vos yeux. Venez rire, rêver et être surpris en famille, par les talents des artistes invités.

Entrée gratuite

Renseignements au 05 46 23 96 70



## FOIRE AUX LIVRES



*Samedi 9 septembre, place de l'Océan, de 10h à 17h30, dans le cadre de Saint-Palais sur livres.*

#### Achetez des livres à petits prix, issus de la médiathèque, parmi une grande variété de titres.

En se séparant de certains ouvrages, la médiathèque renouvelle sa collection. Chaque année, un certain nombre de livres quittent les rayonnages de la médiathèque pour laisser leur place à d'autres, plus récents. « Le désherbage » est une pratique nécessaire pour maintenir la pertinence et la qualité des collections d'une bibliothèque. Il permet d'améliorer l'accessibilité et la visibilité des documents, et de garantir que les ressources proposées soient actuelles, en bon état et répondent aux attentes du moment. Une occasion en or de donner une seconde vie à ces trésors littéraires qui ont ravi tant de lecteurs. Que vous soyez à la recherche de romans, de classiques intemporels, de livres pour enfants ou de trésors cachés, vous trouverez certainement votre bonheur parmi notre vaste sélection.

# LA RENTRÉE AU CONSERVATOIRE



**Date de reprise  
des cours :  
lundi 11 septembre.**

Inscriptions au conservatoire à partir du **mercredi 23 août**, les lundis de 16h30 à 18h45 et les mercredis de 10h à 11h45 et de 14h à 18h.

Du 4 au 8 septembre, rencontre avec les professeurs et tests instrumentaux.

Retrouvez tous les horaires et plus d'informations sur [conservatoire.stpalaisurmer.fr](http://conservatoire.stpalaisurmer.fr)  
Renseignements au 05 46 23 49 26 ou [conservatoire@stpalaisurmer.fr](mailto:conservatoire@stpalaisurmer.fr)



**Nouveau pour  
la rentrée  
2023-2024 :  
ouverture  
d'une classe  
de saxophone.**

**Le coup**  
de la **de cœur**  
**médiathèque**



## Coup de cœur spécial livres audio

Quelle belle surprise, le livre audio arrive en masse à la médiathèque !

Le livre audio est une manière de plus, immersive et captivante, de plonger dans la lecture. Lus par des comédiens de renom, ces « livres » offrent une variété foisonnante de titres et de genres, une expérience littéraire accessible et pratique à tout moment, où que l'on soit, en promenade, en voiture, à la maison... Imaginez un tour du lac avec Amélie Nothomb ou Michel Bussi dans les oreilles ; une promenade sur la corniche, accompagné de Dracula, de Don Quichotte ou de Maigret.

Une variété de titres étonnante, du classique, du polar, des romans très récents... il y en a vraiment pour tous les goûts !

Le livre audio modernisé se présente sous forme d'un CD, mais sa version MP3 permet de le transférer sur lecteurs MP3, téléphones ou tablettes.

Pour une façon différente de plonger dans la lecture, rendez-vous à la médiathèque pour découvrir notre collection de livres audio ; et laissez votre imaginaire s'envoler !

# LES ASSOS

CES PAGES SONT ÉCRITES PAR LES ASSOCIATIONS ELLES-MÊMES

## L'actu de la Résidence du lac

**C'est l'été, à la Résidence du lac aussi.** Ce trimestre est basé sur les activités physiques adaptées afin de maintenir nos résidents en pleine forme. Sport-santé, bien évidemment. Nous poursuivons les séances avec le club de volley-ball de Royan Atlantique, le tennis avec le Tennis Club de Saint-Palais-sur-Mer et nous commencerons l'escrime-santé à partir de septembre avec le club de Royan. Sans oublier la participation des 7 résidences du Pays Royannais à l'Open 17, le tournoi international de tennis féminin. Nos résidents y prendront une part active. Surprise ! Côté sport, la Résidence du Lac a participé pour la troisième fois au championnat du monde



des joëlettes à Saujon en mai dernier. Collaborateurs, résidents et familles, main dans la main pour la bonne cause ! Développer l'intergénérationnel est une de nos priorités. Ainsi, les enfants du centre aéré sont venus fêter Pâques avec nos résidents et ont participé à la kermesse organisée lors de la fête de la résidence le 14 juin dernier. Des souvenirs gravés dans toutes les mémoires et des échanges émouvants !

D'autre part, si vous avez du temps libre, si vous souhaitez vous rendre utile et intégrer l'équipe d'animations pour une heure ou plus, la Résidence du Lac recherche des bénévoles. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.



• Contact : Pauline Halgrain,  
directrice de la Résidence  
du Lac, 31 avenue de la  
Ganipote  
• Tél. : 05 46 22 29 29

## ASL Amitié sports loisirs

La fin de la saison approche à grands pas, nous devons déjà penser à cet été ainsi qu'à la rentrée de la saison 2023/2024, qui aura lieu le lundi 4 septembre 2023. Nous avons le plaisir de vous informer que nous assurerons, pendant tout le mois de juillet, des cours de remise en forme les mardi et jeudi de 9h30 à 10h30 à la salle omnisports Dominique Rocheteau.



Les pré-inscriptions auront lieu le mardi 29 août de 10h à 13h à la salle Hudson, 13 rue des Écoles. Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 23 novembre. Nous vous souhaitons un bel été

et espérons vous retrouver en pleine forme et toujours aussi nombreux à la prochaine saison.



• Contact : 06 81 02 71 66  
• asl.saintpalais@gmail.com



## ATHLÉTIQUE CLUB



### La saison d'athlétisme à Saint-Palais-sur-Mer

La saison d'athlétisme commence en septembre. Nous accueillons les enfants à partir de 7 ans, avec des entraînements progressifs en fonction du calendrier FFA. Notre club participe à plusieurs rassemblements sportifs. Nous faisons partie d'un regroupement de 6 clubs sous le nom de l'**AS17, Athlétisme Sud 17** (Saintes-Marennes-Royan-Haute Saintonge-St Jean d'Angély) qui permet aux jeunes et aux clubs de constituer des équipes et de pouvoir accéder plus facilement aux championnats régionaux et inter-régionaux dans les cross et meetings.

\*Avant de prendre une licence, vos enfants peuvent découvrir l'athlétisme les mercredis du mois de septembre. Nous sommes présents au forum des associations le premier week-end de septembre.

#### Les épreuves d'athlétisme par catégories d'âges Éveil athlé, de 7 à 9 ans

Les enfants découvrent l'athlétisme sous forme de jeux ludiques, avec 2 épreuves adaptées de cross-country.

#### Poussin(e)s, de 10 et 11 ans

Les enfants continuent l'évolution des épreuves d'athlétisme dans les jeux ludiques. Une discipline supplémentaire s'ouvre à eux, le triathlon avec un saut, un lancer, et une course au choix (sprint sur 50 m ou endurance sur 1 000 m).

#### Benjamin(e)s, de 12 et 13 ans et minimes de 14 et 15 ans

Les enfants continuent leur évolution dans les activités sportives. Ils découvrent leur discipline préférée (endurance, sprint, sauts, lancers ou épreuves combinées). Ils peuvent participer à plusieurs cross et à plusieurs meetings de printemps.



Contact : 06 70 32 45 99 - acstpalais@gmail.com  
www.acsaintpalaisurmer.com



## Photo club

Exposition « Balade irlandaise » :  
120 photos, de Cork au Connemara.  
Salle des fêtes, **du 31 juillet au 6 août**,  
de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30.  
Un jeu : découverte de l'intrus  
Au plaisir de vous accueillir.



Contact : 06 80 46 11 72  
f.gassian@orange.fr

## Samasa



Hatha yoga, air iodé, cadre de verdure face à la mer...

L'association Samasa poursuit ses activités durant la saison estivale.

Jusqu'à fin septembre, Samasa propose des séances de yoga sur l'esplanade du Phare de Terre Nègre.

Venez nous rejoindre **les mardis, de 6h30 à 7h30 et les jeudis, de 17h30 à 18h45** (sur réservation).

Samasa propose également deux ateliers (ouverts à tous).

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet, de 10h à 11h30**  
**Samedi 12 août, de 10h à 11h30**  
(sur réservation)



Contact : 06 86 85 99 06  
asso.samasa@gmail.com  
 Samasa  
 samasa\_so\_ham



## Océan Sports Danse

Océan Sports Danse propose des activités variées tout au long de la semaine : gym d'entretien, fitness, yoga, zumba, Pilates.

Si vous avez envie de bouger et vous faire plaisir dans une ambiance détendue et conviviale, venez nous rejoindre à la rentrée de septembre.

Salle omnisports



Contact : 06 82 18 76 67  
oceansportdanse@gmail.com

## Saint-Palais tarot



Le club vit bien ! Quelques nouveaux adhérents sont venus rejoindre nos rangs.

Venez vous distraire avec nous **les mardis de 14h à 18h et les jeudis de 20h à 23h**, convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous. Quelques activités-loisirs sont également organisées, la prochaine étant un déjeuner sur l'herbe, le 22 août.



Contact : 06 76 88 41 19  
stptarot@gmail.com

## Studio Océanides



Le studio Océanides reste **ouvert tout l'été** et vous propose des cours de yoga, yoga aérien (tous niveaux) et de pole dance.



Contact : 06 77 32 65 05  
maite.mtnz@gmail.com



## Amicale Les ch'tis

Notre association, créée par des Ch'tis le 5 mars 2001, s'est installée sur Saint-Palais-sur-Mer en septembre 2022. De nombreux sympathisants sont venus la rejoindre.

Toutes les sorties et manifestations sont axées sur la convivialité et le partage. Depuis un an, une activité « danse en ligne » a été créée.



Contact : 06 71 77 35 48  
amicaleleschtis@gmail.com



**MAO**

## Le cirque accessible aux petits

Depuis huit ans, l'association propose des séances d'initiation aux disciplines et techniques du cirque (acrobatie, trampoline, équilibre, jonglage, slake, magie, mime...).

Titulaire du BPJEPS activités du cirque, Carmen, danseuse et artiste de cirque, transmet sa passion aux enfants.

« Nous proposons des outils d'expression et de création par le biais du cirque. L'activité cirque est pluridisciplinaire et peut convenir aux manuels comme aux sportifs, chacun peut y trouver sa place. Cirquer, rire, évoluer et bouger pour la santé sont les maîtres mots de l'association. »

### Stages de cirque :

- Mardi 18 juillet (4-6 ans), 14h à 16h
- Jeudi 20 juillet (7-12 ans), 14h à 17h
- Mardi 1er août (7-12 ans), 14h à 17h
- Mercredi 2 août (4-6 ans), 14h à 16h
- Jeudi 3 août (6-11ans), 14h à 16h30

L'association Mao intervient également ponctuellement auprès de structures socio-éducatives (écoles, centres de loisirs).



Contact : 06 49 46 06 25  
benoha@orange.fr

## Notre-Dame du Platin



Les messes à La chapelle de Notre-Dame du Platin débiteront le dimanche 9 juillet à 11h15.

Le traditionnel Pèlerinage aura lieu le dimanche 27 août.

Des visites de la chapelle sont organisées.



Renseignements à  
l'office de tourisme au  
05 46 08 21 00  
Site : royan.atlantique.fr



Les lauréats, le maire et ses adjointes et Christine Nègre, présidente

## La Palette

Dimanche 23 avril, s'est clôturée l'exposition de La Palette qui comptait 150 tableaux pour 28 exposants.

Elle se termine toujours par une traditionnelle remise de prix où sont décernées deux distinctions par le public et une par la ville.

C'est en présence du maire Claude Baudin, de Jeanne Fettu, adjointe à la vie associative, et de Fabienne Labarrière, adjointe à la culture, que le palmarès a été divulgué :

Philippe Barreau a reçu le prix du public pour sa toile acrylique « Cordonan et le Voilier », Lydie Martinet, avec son aquarelle intitulée « Île de Ré » a reçu le 2<sup>e</sup> prix du public dans sa catégorie. Enfin c'est Dominique Madalinski qui est lauréate du prix de la ville avec ses deux aquarelles « Le phare de La Coubre » et « La Côte Sauvage ».

L'exposition était superbe, beaucoup de visiteurs et beaucoup de succès, une année record !

À noter : une seconde **exposition** de La Palette aura lieu dans la salle des fêtes **du 30 juillet au 6 août**.



Contact : 05 46 38 23 64  
christinenegre2@wanadoo.fr

## Scènocéan17



École de théâtre  
Cours enfants/ados  
Atelier d'écriture « Amis-mots »  
Ouvert à tous, les mercredis de 17h à 19h



Contact : 06 99 40 46 81  
lauraguet17@gmail.com



## Don de sang

Cet été plusieurs dates de collecte sont prévues. Les vacanciers sont nombreux et l'EFS compte sur cette population venue se reposer sur notre territoire. Par manque de temps le reste de l'année, les donateurs prennent ici le temps de participer aux différentes collectes. Nous en profitons pour les remercier sans oublier, bien évidemment, nos habitués qui répondent toujours présent.

**Don de sang à Saint-Palais-sur-Mer**  
**Mercredi 26 juillet**  
**8h30 à 13h, salle des fêtes**



Pour connaître les dates de collecte sur le territoire,  
www.dondesang.efs.sante.fr  
Contact : 06 06 48 42 01

## Bridge - Fit club



Que vous soyez résidents à l'année ou vacanciers, le Fit Club vous accueille en juillet et août pour des après-midi de jeux dans une ambiance conviviale.

Inscriptions obligatoires sur notre mail : fitclubstpalais@gmail.com.

Un droit de table de 3€ sera demandé aux non-adhérents ou une cotisation de 15€ valable jusqu'au 31 décembre 2023. En souhaitant à tous un bel été.



Contact : 06 79 79 16 05

## Les Amis de Saint-Palais



### Réunion publique de l'été

**Vendredi 18 août** à 20h45 à la salle des fêtes, rue du Logis vert.

**L'évolution du trait de côte**, par Thierry Sauzeau, professeur à l'Université de Poitiers.

Ce sujet d'actualité s'inscrit dans une histoire ancienne.



Contact : 05 46 23 15 81  
a.geniteau@wanadoo.fr

## Journée de la vie associative



**Samedi 2 septembre**, de 14h à 18h  
au parc Raymond Vignes

Stands, informations, rencontres et démonstrations

Suivie d'une soirée conviviale et animée (sur réservation)



## Ils s'installent à l'année à Saint-Palais

### Manza

Restaurant italien  
📍 3 avenue de la République

### Le Nausicaa

Restaurant (réouverture)  
📍 Promenade de Steisslingen  
1 rue de la plage

### La Storia

Restaurant pizzeria (changement de propriétaire)  
📍 Place Cheyroux

Vous vous installez à Saint-Palais-sur-Mer et vous souhaitez apparaître dans cette rubrique : contactez-nous à [communication@stpalaissurmer.fr](mailto:communication@stpalaissurmer.fr)

## État civil

**DU 27 MARS AU 3 JUIN 2023**



### NAISSANCES

Anouk VOISIN,  
le 28 mars

Eva CHARRON,  
le 21 avril

Kara LEGENDRE,  
le 2 mai



### MARIAGES

Martine BONNET et Jean KOWALSKI,  
le 25 mai

Victoire SENECA et Thibault VAQUIER,  
le 27 mai

Émeline PENEAU et William HUVELIN,  
le 27 mai

Nathalie CHASSERIAUD et Claude DE MONTI,  
le 3 juin

Dana CLAUDEL et Guilhem ASTOUX,  
le 3 juin



### DÉCÈS

Roger KREMMER,  
le 27 mars

Georgette FAVEAU née GUÉRIN,  
le 25 avril

Monique OLIEL née DÉPOND,  
le 11 mai

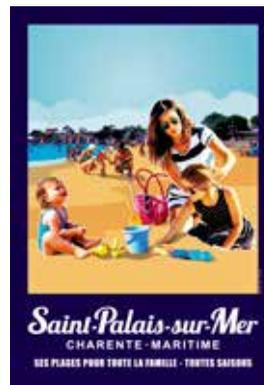
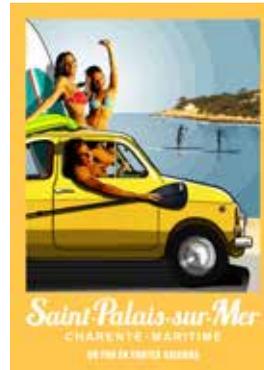
## Vente d'affiches vintage

Afin de déstocker les anciennes affiches touristiques de Saint-Palais-sur-Mer créées entre 2013 et 2019, la municipalité met en vente cette collection à un prix très attractif.

14 visuels différents mettant en valeur les différentes facettes de notre station touristique sont vendus au service communication de la mairie, jusqu'à épuisement des stocks.

Format 50x70 cm : 3 € l'affiche / 10 € les 4

Le règlement s'effectue par chèque uniquement.



## juillet

jour	Plaines mers						Basses mers					
	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	coef. (BM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	coef. (BM)
01	03:48	4.73	62	09:49	1.77	---	16:13	4.93	67	22:13	1.63	---
02	04:42	4.90	72	10:41	1.58	---	17:02	5.13	76	23:07	1.41	---
03	05:33	5.06	81	11:31	1.42	---	17:50	5.31	85	23:59	1.22	---
04	06:22	5.16	88	12:20	1.31	---	18:39	5.44	90	--:--	---	---
05	00:50	1.08	---	07:11	5.20	92	13:09	1.25	---	19:29	5.50	93
06	01:39	1.03	---	08:01	5.17	93	13:57	1.26	---	20:20	5.47	92
07	02:28	1.07	---	08:52	5.05	89	14:46	1.33	---	21:13	5.36	87
08	03:16	1.20	---	09:45	4.88	83	15:35	1.46	---	22:08	5.18	78
09	04:06	1.39	---	10:41	4.70	74	16:28	1.63	---	23:06	4.97	69
10	04:59	1.62	---	11:45	4.53	64	17:27	1.80	---	--:--	---	---
11	00:08	4.75	59	05:58	1.85	---	12:51	4.43	55	18:32	1.94	---
12	01:14	4.59	53	07:04	2.00	---	13:59	4.42	51	19:41	2.01	---
13	02:22	4.50	50	08:12	2.06	---	15:00	4.49	51	20:49	1.98	---
14	03:24	4.50	52	09:15	2.01	---	15:52	4.62	54	21:50	1.89	---
15	04:18	4.57	57	10:09	1.92	---	16:37	4.75	60	22:41	1.78	---
16	05:03	4.66	62	10:55	1.81	---	17:17	4.88	65	23:27	1.68	---
17	05:43	4.75	67	11:36	1.72	---	17:54	4.97	69	--:--	---	---
18	00:07	1.60	---	06:20	4.81	71	12:14	1.66	---	18:29	5.03	72
19	00:44	1.55	---	06:54	4.85	73	12:50	1.63	---	19:03	5.05	73
20	01:19	1.54	---	07:25	4.84	73	13:24	1.63	---	19:35	5.03	73
21	01:53	1.56	---	07:57	4.80	72	13:57	1.67	---	20:07	4.98	71
22	02:25	1.62	---	08:28	4.74	69	14:31	1.73	---	20:41	4.90	67
23	02:58	1.71	---	09:02	4.65	65	15:05	1.82	---	21:17	4.79	62
24	03:32	1.82	---	09:41	4.53	59	15:43	1.93	---	21:59	4.65	56
25	04:11	1.95	---	10:28	4.41	52	16:28	2.06	---	22:48	4.50	49
26	04:57	2.09	---	11:26	4.31	46	17:23	2.18	---	23:49	4.37	44
27	05:57	2.21	---	12:36	4.29	42	18:31	2.23	---	--:--	---	---
28	01:01	4.32	42	07:08	2.23	---	13:49	4.38	43	19:42	2.16	---
29	02:18	4.39	45	08:19	2.13	---	14:58	4.59	50	20:51	1.96	---
30	03:33	4.58	55	09:25	1.92	---	15:57	4.87	62	21:56	1.69	---
31	04:32	4.83	68	10:26	1.66	---	16:50	5.17	75	22:56	1.39	---

## Sécurité

**COEFFICIENT SUPÉRIEUR  
À 100 = DANGER**

**CONSEIL : NE PAS  
PARTIR PÊCHER SEUL !**

Avant de partir pêcher :  
s'équiper d'un téléphone  
portable rechargé ; prévenir  
quelqu'un à terre de votre  
heure de retour ; surveiller  
l'heure et les conditions  
météorologiques.

**SURVEILLER LA  
MONTÉE DES EAUX**

### Numéros d'urgence

En cas d'urgence, composez  
le **196**, numéro d'urgence en  
mer, depuis n'importe quel  
poste de téléphone fixe ou  
mobile, ou le **18**, numéro  
d'urgence des pompiers.

## AOÛT

jour	Plaines mers						Basses mers					
	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	coef. (BM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	coef. (BM)
01	05:24	5.08	82	11:21	1.40	---	17:39	5.44	88	23:50	1.11	---
02	06:13	5.27	94	12:12	1.18	---	18:27	5.64	98	--:--	---	---
03	00:41	0.92	---	06:59	5.37	102	12:59	1.04	---	19:15	5.74	104
04	01:28	0.84	---	07:45	5.36	104	13:45	1.01	---	20:03	5.71	104
05	02:13	0.89	---	08:30	5.25	101	14:29	1.09	---	20:50	5.54	97
06	02:56	1.06	---	09:16	5.04	92	15:14	1.26	---	21:38	5.27	86
07	03:39	1.33	---	10:03	4.79	79	16:00	1.51	---	22:29	4.94	72
08	04:25	1.65	---	10:55	4.53	64	16:52	1.81	---	23:27	4.60	57
09	05:18	1.97	---	12:03	4.32	50	17:56	2.08	---	--:--	---	---
10	00:39	4.33	44	06:24	2.24	---	13:28	4.24	40	19:14	2.24	---
11	02:03	4.22	38	07:44	2.34	---	14:44	4.32	39	20:34	2.20	---
12	03:15	4.27	41	08:59	2.26	---	15:42	4.50	45	21:40	2.04	---
13	04:10	4.42	49	09:57	2.08	---	16:27	4.69	54	22:31	1.85	---
14	04:53	4.59	59	10:44	1.89	---	17:05	4.87	63	23:14	1.69	---
15	05:28	4.76	67	11:23	1.73	---	17:38	5.02	71	23:52	1.56	---
16	06:00	4.89	74	11:59	1.61	---	18:09	5.13	76	--:--	---	---
17	00:26	1.48	---	06:29	4.97	78	12:32	1.54	---	18:39	5.19	80
18	00:58	1.44	---	06:58	5.01	81	13:03	1.50	---	19:07	5.21	81
19	01:28	1.45	---	07:26	5.01	81	13:33	1.51	---	19:36	5.17	80
20	01:57	1.50	---	07:55	4.97	79	14:03	1.56	---	20:06	5.09	77
21	02:25	1.58	---	08:25	4.88	74	14:33	1.65	---	20:39	4.96	71
22	02:55	1.70	---	08:59	4.75	68	15:07	1.78	---	21:16	4.77	64
23	03:28	1.86	---	09:41	4.58	59	15:46	1.95	---	22:03	4.56	54
24	04:10	2.06	---	10:36	4.40	49	16:37	2.14	---	23:05	4.34	44
25	05:06	2.27	---	11:51	4.27	40	17:47	2.30	---	--:--	---	---
26	00:30	4.21	38	06:28	2.40	---	13:22	4.32	37	19:15	2.28	---
27	02:09	4.30	40	07:57	2.31	---	14:44	4.58	45	20:37	2.04	---
28	03:26	4.57	53	09:13	2.03	---	15:46	4.94	61	21:47	1.69	---
29	04:22	4.91	70	10:16	1.67	---	16:37	5.32	79	22:46	1.31	---
30	05:11	5.21	88	11:09	1.32	---	17:24	5.64	95	23:37	1.00	---
31	05:55	5.43	102	11:57	1.05	---	18:09	5.85	107	--:--	---	---

## Services municipaux

### MAIRIE

📍 1 avenue de Courlay  
☎ 05 46 23 56 56

✉ [mairie@stpalaissurmer.fr](mailto:mairie@stpalaissurmer.fr)  
[www.stpalaissurmer.fr](http://www.stpalaissurmer.fr)

Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Le service urbanisme est ouvert les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

📍 1 avenue de la République

☎ 05 46 08 21 00

[www.royanatlantique.fr](http://www.royanatlantique.fr)

✉ [saintpalais@royanatlantique.fr](mailto:saintpalais@royanatlantique.fr)

### CENTRE CULTUREL BORIS VIAN

[www.centreculturel.stpalaissurmer.fr](http://www.centreculturel.stpalaissurmer.fr)

#### • MÉDIATHÈQUE

☎ 05 46 23 96 70

✉ [mediatheque@stpalaissurmer.fr](mailto:mediatheque@stpalaissurmer.fr)

Lundi de 14h30 à 19h

Mardi de 14h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Vendredi de 14h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h

#### • CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

📍 28 avenue de Verdun

☎ 05 46 23 49 26 – 06 19 78 60 87

✉ [conservatoire@stpalaissurmer.fr](mailto:conservatoire@stpalaissurmer.fr)

### CENTRE NAUTIQUE

#### ÉCOLE DE VOILE ET DE CHAR À VOILE

📍 70 avenue de Pontailac

☎ 05 46 23 28 10

✉ [centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr](mailto:centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr)

### COCLIC'O

#### CONSEILLERS NUMÉRIQUES

📍 1 avenue de Courlay

☎ 05 46 23 56 56

✉ [accueilnumerique@stpalaissurmer.fr](mailto:accueilnumerique@stpalaissurmer.fr)

Dispositif gratuit proposé par la commune pour vous aider dans l'utilisation des outils numériques.

## Autres services

### LA POSTE

📍 11 rue du Logis Vert

☎ 36 31

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)

les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)

#### • RELAIS POSTE COMMERÇANTS : BAR-TABAC « LE RACER »

📍 41 rue des Hortensias.

☎ 05 46 23 73 18

### SNCF

☎ 0 892 35 35 35

### CARABUS

☎ 0 810 810 977

### DÉCHETTERIES

9h-12h30 / 14h-17h15

📍 9 rue Arsonval – 17200 Royan (ouvert du lundi au samedi)

📍 Route de Brèze – 17890 Chaillevette

(fermé le mardi et le dimanche)

### SERVICE GESTION DES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ

#### D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

☎ 05 46 39 64 64

✉ [service-dechets@agglo-royan.fr](mailto:service-dechets@agglo-royan.fr)

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

### MARCHÉ

📍 Place du Marché

• **MARCHÉ COUVERT** Tous les jours de l'année, de 8h à 13h30

• **MARCHÉ EXTÉRIEUR**

Du 1<sup>er</sup> janvier aux vacances de Pâques : les mardis et jeudis

Pendant les vacances de Pâques : tous les jours, sauf le mercredi

Après les vacances de Pâques jusqu'à mi-juin : les

mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches

Du 15 juin au 30 septembre : tous les jours

Du 1<sup>er</sup> octobre à mi-novembre : les mardis,

jeudis, samedis et dimanches

De mi-novembre au 31 décembre : les mardis et jeudis

## Numéros d'urgence

#### ALLO GARDE ROYAN (MÉDECINS GÉNÉRALISTES)

☎ 05 46 02 14 30

#### ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES

☎ 05 46 06 05 00

#### CENTRE ANTI-POISON

☎ 05 56 96 40 80

#### POLICE MUNICIPALE

☎ 05 46 23 56 50

☎ 06 07 97 09 25

#### POLICE NATIONALE ☎ 17

POMPIERS ☎ 18

URGENCES MÉDICALES ☎ 15

#### ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

• Hôpital de Royan : 05 46 39 52 52 urgences : 05 46 39 52 18

• Clinique Pasteur : 05 46 22 22 22 urgences : 05 46 22 21 70

• Polyclinique Saint-Georges : 05 46 05 07 94

#### TRANSPORT DES MALADES

• Ambulances Côte de Beauté : 05 46 05 27 50

• Ambulances Saint-Bernard : 05 46 05 51 18

• Malades assis :

M. Lapeyrade : 06 19 08 08 83

M. Philippon : 05 46 05 51 18

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

### Sécurité et civisme au cœur de nos préoccupations

Nous le savons, la population de notre station est multipliée par 10 durant la période estivale. Il est donc indispensable de pourvoir à la tranquillité et à la sécurité des Saint-Palaisiens et des vacanciers.

C'est bien là le rôle d'un maire et de son équipe que de s'assurer que ses administrés et les touristes profitent de cette période dans les meilleures conditions.

Saint-Palais-sur-Mer compte quatre postes de secours avec des moniteurs-nageurs-sauveteurs présents sur ses plages (Le Bureau, Nauzan, la Grande Côte et les Combots) chaque jour, de 11h à 19h, du 12 juin au 3 septembre.

Les sapeurs-pompiers de Saint-Palais œuvrent jour et nuit sous l'autorité du service départemental d'incendie et de secours (300 interventions en juillet et août 2022).

En matière de sécurité publique, le commissariat de Royan reçoit des renforts (CRS et voie publique), ce qui apporte un complément de sécurité sur notre commune, le tout en partenariat avec notre police municipale.

Nos trois policiers municipaux sont engagés tous les jours de la saison, tant en zone urbaine que sur les plages et en secteur forestier. Ils reçoivent le renfort d'agents de surveillance de la voie publique, chargés du contrôle du stationnement et de veiller aux incivilités.

La ville, dans sa politique de prévention en matière de délinquance, s'est aussi dotée d'un réseau de caméras de vidéo-protection.

Il est également important de rappeler que le civisme est l'affaire de tous. Chacun doit être sensible au respect des lois existantes et aux règles de vie en communauté, comme par exemple :

- les règles du code de la route, particulièrement en centre-ville dans la zone partagée 20 km/h (piétons – vélos – voitures), où chacun doit trouver sa place dans la courtoisie et où le piéton est prioritaire.

- le bien vivre ensemble : les nuisances sonores diurnes ou nocturnes, avec une population importante, sont un problème réel, il est du devoir de chacun de respecter son voisinage.

Rappelons aussi que notre commune, par ses particularités géographiques, est soumise aux aléas « incendie ». Il est demandé à chacun de prendre les précautions nécessaires afin d'éviter tout départ de feu et de respecter la réglementation, notamment en ce qui concerne le débroussaillage.

Les membres de l'équipe majoritaire vous souhaitent un bel été !

**Saint-Palais Passionné**

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ

### La CARA et l'Assainissement : conséquences pour Saint-Palais.

Le budget primitif Assainissement du pays Royannais en 2022 était de 5,144 millions €HT pour le fonctionnement, et 37,497 millions € HT pour l'investissement.

Il s'agit de montants très importants qui représentent plus de 30% du budget total de la CARA.

Rappelons que la Station d'épuration de Saint-Palais (STEP), prévue à l'origine pour Saint-Palais, Royan et Vaux, a grossi de façon démesurée pour atteindre aujourd'hui la desserte de 14 communes de la CARA, ce qui représente 70% du traitement des eaux usées du territoire. On a construit un réseau de plus de 400 km de canalisations souterraines dont une grande partie est vétuste, et laisse infiltrer des eaux de pluie lors des épisodes orageux, eaux dites parasites.

Par crainte de mauvais résultats d'analyse, la municipalité a pris l'habitude de fermer préventivement les plages, ce qui a des conséquences désastreuses pour le tourisme.

Rappelons aussi que les eaux traitées sont rejetées directement à la côte, au Puits de l'Auture, soit plus de 5 millions de m<sup>3</sup> annuels. Et ce malgré l'action des associations locales de protection de l'environnement qui s'opposent depuis longtemps à ces rejets en mer, et ont proposé des solutions alternatives.

Sous la pression de l'État (Plan Eau), la CARA prêche désormais enfin pour la réutilisation des eaux traitées (REUT).

**On lit dans le Rapport sur l'Assainissement 2021 « la CARA a réfléchi depuis plus de 20 ans à développer la réutilisation des eaux traitées en agriculture ». Quelle ironie : en 20 ans qu'a-t-elle fait ? Elle s'enorgueillit de la réutilisation de 264 804 m<sup>3</sup> pour les golfs et le Club Méd, une goutte d'eau sur les 5 millions**

**gaspillés en mer. Ne pourrait-on pas proposer aux terrains de camping de l'eau d'arrosage, voire de l'eau grise pour les toilettes ? Il est possible aussi d'utiliser l'eau pour l'arrosage des espaces verts de la commune ou pour le nettoyage des voies.**

On ne peut que se réjouir que la CARA admette désormais que le gaspillage d'eau douce n'est plus à l'ordre du jour. Cependant le projet envisagé par la CARA pour la REUT nous paraît tout simplement aberrant. Il s'agit en effet de reconstruire un nouveau réseau souterrain pour réacheminer les eaux traitées vers les zones agricoles les plus éloignées de la STEP de Saint-Palais !

Outre le fait que la complexité d'un tel projet (autorisations, expropriations, gros travaux, etc.) engendrera des années avant sa réalisation, il ne règlera ni le coût de la vétusté du réseau des eaux usées, ni le problème des eaux parasites et des fermetures de nos plages.

**Construire une nouvelle station d'épuration proche de la zone agricole** n'offre que des avantages :

- supprimer des km de réseau d'eaux usées (et le coût de leur réparation),
- diminuer le volume d'eau à traiter pour la STEP de Saint-Palais et augmenter sa marge lors des orages,
- limiter voire supprimer la fermeture préventive des plages,
- raccourcir les délais de réalisation du projet.

Le budget d'une telle opération n'est nullement en cause puisque la construction d'une nouvelle station sera largement assurée par le petit trésor de guerre que la CARA a accumulé depuis des années en votant des budgets assainissement non dépensés soit une provision de 38,8 M€ (38 800 000 €).

Puissent nos édiles défendre enfin les intérêts de notre commune dans les commissions où le maire n'a pas voulu proposer notre candidature et devenir force de proposition au sein de la CARA.

**L'Équipe de Saint-Palais pour Tous  
Facebook : Saint-Palais Pour Tous**

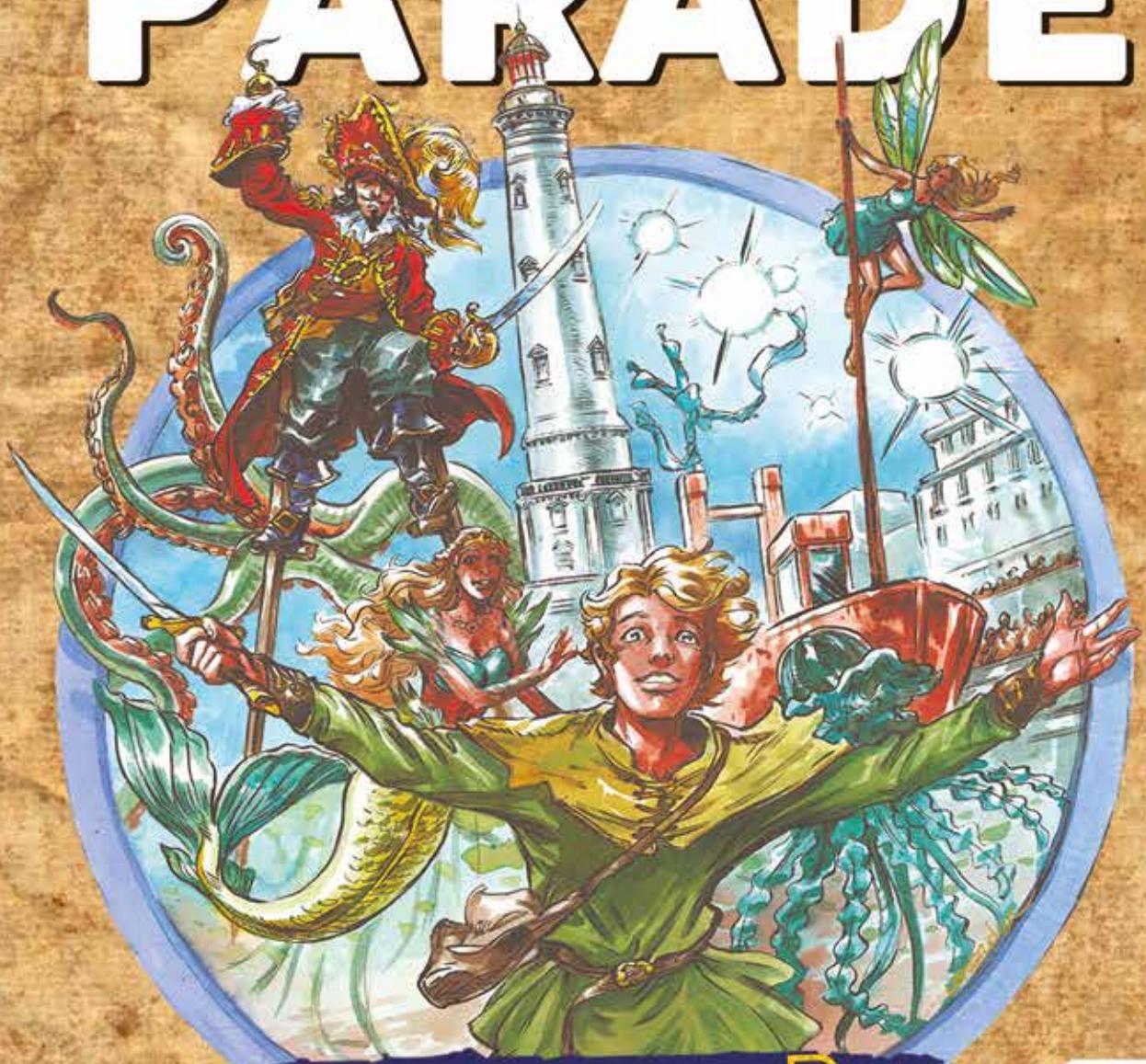


**@saintpalaissurmer**  
Partagez vos photos  
**#saintpalaissurmer**

JEUDI 20 JUILLET 2023

21H | CENTRE-VILLE | GRATUIT

# SAINT-PALAIS PARADE



L'ARCHIPEL DE PAN

LA SUPERPRODUCTION 2023 DE LA C<sup>IE</sup> ELIXIR

la  
Charente  
Maritime  
LE DÉPARTEMENT

Sites  
en Scène

[www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr)



SAINT  
PALAIS  
SUR-MER